

Assemblée générale de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête

Vendredi 24 juin 2016

Domaine du Coudon – La Valette-du-Var



Gueules Cassées
Sourire Quand Même

SOMMAIRE

Rapport moral du Président sur l'exercice 2015 page 2
Rapport d'activités 2015 par le Directeur général page 6
Rapport du Trésorier sur les comptes de l'exercice 2015 et perspectives 2016 page 19
Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2015 page 23
Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions règlementées page 25
Bilan au 31 décembre 2015 page 30
Compte de résultat du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 page 32
Budget 2016 - Tableau des grands équilibres page 34
Élections des administrateurs et vote des résolutions page 35
Note explicative de la procédure de vote page 36
Liste des candidats aux postes d'administrateur page 37
Curriculum vitae des candidats aux postes d'administrateur page 38
Résolutions soumises au vote page 51

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT POUR L'EXERCICE 2015



Notre Assemblée générale se tient à nouveau cette année dans notre domaine du Coudon. Le fait de tenir ici cette réunion annuelle confirme ainsi significativement le développement de notre domaine avec la réalisation de l'EHPAD Colonel Picot. Nous rendrons hommage à nos fondateurs et à nos anciens devant le monument qui leur est dédié ici. La mémoire de nos camarades inhumés dans le carré des « Gueules Cassées » du cimetière de la Valette-du-Var sera également honorée par une délégation. À l'automne nous ne manquerons pas de nous rendre en pèlerinage au cimetière de Moussy pour une cérémonie particulière et nous raviverons la Flamme de la Nation sous l'Arc de Triomphe. Nous n'oublions pas les 125 camarades ainsi que les épouses qui nous ont quittés en 2015.

Je citerai en particulier :

- Jacques Fuksa, administrateur actif et dynamique durant de très longues années,
 - le Général Michel Franque, administrateur décédé avant le terme de son mandat,
- qui se sont dévoués au service de nos camarades.
- Maurice Caradet et Jacques Fugier, membres d'honneur, tous deux très impliqués dans la création du Loto.

Nous y associons les membres des OPEX morts au combat et ceux qui sont décédés en service ainsi que les victimes des attentats qui ont endeuillé notre pays.

À leur mémoire, je vous demande d'observer quelques instants de recueillement...

Je vous remercie, et j'aborde maintenant le rapport moral pour l'année 2015 qui fait le point sur nos activités durant cette période.

Ce « rapport moral du Président sur l'exercice 2015 » vous a été communiqué dans les délais prescrits avec tous les autres documents relatifs à cette Assemblée générale.

Le directeur général vous présentera dans quelques instants son rapport d'activités et le trésorier fera le point sur les comptes de l'année 2015 et le budget 2016.

La vie de l'association en 2015

Cette année encore l'environnement économique a été fort perturbé et incertain.

Ce contexte difficile a rendu délicate la tâche de Bernard Allorent, notre trésorier, et d'Olivier Roussel, notre directeur général, appuyés par notre comité financier, et de tous les collaborateurs de l'association. Je tiens à rendre hommage à tous, bénévoles, équipes de direction et personnel du siège et des domaines pour leur engagement, leur implication et leur constante et totale disponibilité, chacun à son niveau, dans la bonne marche de l'Union. Je les en remercie.

Les effectifs ont bien sûr évolué : nous avons accueilli 94 nouveaux membres dont 32 au titre des OPEX, 3 à celui des pompiers, gendarmes ou policiers, et 38 à celui des blessés en service.

Nous accueillons chaleureusement ces nouveaux camarades qui représentent l'avenir de notre association et, tous ensemble, nous allons pérenniser les valeurs et les spécificités de l'UBFT : la solidarité et la fraternité. Toutes générations confondues, nous entretenons soigneusement nos valeurs.

Le nombre total des membres s'établit à la date de rédaction de ce rapport à 2 547 actifs auxquels s'ajoutent 1 334 conjoints survivants et 1 658 conjoints de membres vivants soit un total de 5 539 personnes.

Ces chiffres, à rapporter aux 125 décès que j'évoquais il y a un instant, confirment la lente mais inexorable diminution de nos effectifs enclenchée il y a quelques années.

Mais une étude récente réalisée par un cabinet spécialisé démontre que notre association disposera encore, et ce pendant plusieurs décennies, d'un effectif suffisant pour pérenniser son existence.

Les décorations

Cette année a vu les mérites d'un nombre significatif de nos camarades récompensés.

C'est ainsi qu'ont été nommés ou promus dans nos ordres nationaux :

- 44 dans la Légion d'honneur, dont 2 Grand-Croix, 2 Grand Officiers, 10 Commandeurs, 15 Officiers et 15 Chevaliers,
- 3 Médailleurs militaires,
- 9 dans l'Ordre National du Mérite, dont 1 Grand Officier, 1 Commandeur, 4 Officiers, 3 Chevaliers.

Nous leur renouvelons nos chaleureuses félicitations.

Les Domaines

Le Domaine de Moussy

La procédure de vente du domaine se poursuit.

Le Domaine du Coudon

Le domaine a vu se poursuivre tout au long de l'année, et ce grâce au dynamisme d'Isabelle Chopin et de son équipe, les activités d'accueil, d'hébergement, de séjours et de manifestations diverses.

Afin de préparer l'avenir, l'Assemblée générale a voté dans l'automne à une très forte majorité la modification de nos statuts qui nous permettront, dès lors qu'ils auront été validés par le conseil d'État où ils sont en cours d'examen, de développer les actions déjà menées et d'étudier la création d'une résidence Seniors permettant d'accueillir des résidents autonomes et, autant que faire se peut, d'équilibrer la situation financière du domaine.

L'EHPAD Résidence Colonel Picot

Le processus bien planifié de déroulement du chantier a permis l'ouverture de l'établissement au mois de mars 2015, respectant ainsi le calendrier établi, ce qui est assez exceptionnel dans un chantier de cette envergure. La plus grande partie de l'EHPAD est opérationnelle. Les 92 chambres disponibles sont depuis cette date occupées par des ayants droit « Gueules Cassées », des membres du monde combattant, et de simples particuliers qui ont choisi de venir y résider dans des conditions d'accueil et de confort d'un excellent niveau reconnu par tous, résidents, familles, autorités de la santé et du département. La deuxième tranche est en cours d'achèvement et dans quelques semaines, l'ensemble de l'établissement, soit 113 lits, sera disponible.

Cela n'a certes pas été facile et a été réalisé grâce au travail acharné du directeur général et de l'équipe qu'il avait réunie autour de lui (architectes, conseillers techniques, financiers et juridiques, entreprises) ainsi que du directeur de l'EHPAD, Bertrand Maurel, appuyés par Isabelle Chopin, directrice adjointe du Domaine du Coudon. L'appui constant et le soutien de Mme Hummel, sénateur maire, et de l'équipe municipale ont été permanents et essentiels.

J'adresse à tous mes très chaleureux remerciements et félicitations pour cette magnifique réussite, dans

le droit fil des actions menées par l'association pour ses membres et l'intérêt général.

L'action sociale

Notre première mission statutaire d'aide sociale à nos membres a été amplifiée en raison d'une demande accrue, confirmation de besoins d'accompagnements grandissants. Son montant cette année a dépassé les 2 millions d'euros, bénéficiant à plus de 600 camarades ou veuves dans la difficulté.

L'aide et le soutien à d'autres associations du monde combattant et à l'équipement des hôpitaux militaires se sont bien sûr poursuivis pendant le même temps.

Nous sommes intervenus soit directement, soit par l'intermédiaire des Cellules d'Aides aux Blessés des Armées et de Solidarité Défense.

Toutes ces actions permettent d'améliorer le quotidien de tous ceux que nous soutenons et dont ils ont souvent le plus grand besoin pour poursuivre le cours de leur existence dans des conditions décentes.

Mais l'action sociale ne se résume pas à des aides financières. Le soutien moral et humain de proximité est également indispensable et, cette année encore, vos délégués régionaux et départementaux ont largement agi dans ce sens.

Le monde médical et médico-social

En complément de toutes ces actions menées par l'Association tout au long de l'année, notre fondation a poursuivi son engagement au profit de la recherche en matière de chirurgie maxillo-faciale et des soins aux maladies neurodégénératives.

L'inauguration du PET-IRM destiné à la recherche sur la maladie d'Alzheimer, à l'Hôpital de la Pitié-

Salpêtrière à Paris, dont elle est un des principaux mécènes, et le soutien pluriannuel accordé à l'Institut Faire Faces du professeur Devauchelle à Amiens afin d'évoluer vers la chirurgie régénérative, en sont des témoignages forts.

Le prix de la Fondation a été remis à l'équipe qui a obtenu des résultats extrêmement importants dans les procédures de reconstruction complète de la trachée.

L'appel à projets, lancé en 2015, a retenu l'attention de nombreux chercheurs ce qui confirme, au fil des années, le développement de la notoriété de notre fondation.

Rappelons simplement que depuis sa création, la fondation a soutenu près de 350 projets de recherche (bourses et aides confondues) dans des domaines auxquels elle est pratiquement la seule à s'intéresser, pour un montant de mécénat supérieur à 10,4 millions d'euros.

Le monde combattant

Concrètement, au sein du monde combattant, et y tenant toute notre place, nous avons suivi la mise en place par le ministère de la Défense de procédures destinées à améliorer le traitement réservé aux pensionnés. Ces travaux qui ont été réalisés en étroite liaison avec les autres associations constitutives du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre, sont la conséquence directe de la diffusion de notre dossier « Trente propositions ».

Nous remercions tous les acteurs qui, au sein du ministère, se sont impliqués avec beaucoup de professionnalisme et de cœur pour faire évoluer positivement ce dossier.

Suite à l'inscription dans la loi de programmation militaire de la refonte du Code des Pensions Militaires d'Invalidité, nous nous sommes

également engagés sur ce sujet qui nous importe bien évidemment au premier chef.

Pour travailler utilement, le Comité d'Entente a été élargi à d'autres associations du monde combattant, dont le nombre des membres et les compétences juridiques de leurs équipes nous paraissent indispensables, vu l'importance des textes, leur complexité et le fait qu'ils engagent l'avenir des blessés d'aujourd'hui et de demain.

Là encore, ce chantier considérable est mené en étroite collaboration avec les responsables de ce dossier dans les ministères concernés, dans un esprit de large compréhension mutuelle.

Nous rendons un grand hommage au groupe de travail créé à cette occasion s'impliquant totalement dans ce dossier particulièrement complexe et lourd.

Nous sommes fortement intervenus auprès du Secrétaire d'État en charge des Anciens Combattants et de la Mémoire et du directeur central du service de santé des Armées afin d'obtenir le maintien à son meilleur niveau de l'activité de l'Institution Nationale des Invalides.

De plus, nous avons resserré nos liens avec l'Office National des Anciens Combattants, dans le cadre du développement du suivi de ses ressortissants et notamment des blessés.

La Mémoire

L'événement majeur de cette année a été la commémoration de la fin de la Deuxième Guerre mondiale en Europe.

Nous y avons été associés et nous avons participé concrètement à la réalisation dans la cour d'honneur des Invalides d'un grand spectacle consacré essentiellement à l'action de la Résistance et intitulé « Ami, entends-tu ? ».

D'autres actions de moindre importance ont été

menées afin de perpétuer le souvenir du sacrifice de nos anciens.

La communication

Nous avons bien sûr poursuivi le développement de nos contacts avec les autorités militaires, le monde médical et l'accroissement de la diffusion de notre magazine.

La Française des Jeux

Toutes ces actions sont, vous le savez, rendues possibles principalement grâce à notre actionariat dans le capital de La Française de Jeux. Nous nous efforçons donc, au sein de son Conseil d'administration, de maintenir le versement d'un dividende régulier et durable.

Nos commissaires aux comptes

Le mandat de nos commissaires aux comptes titulaire et suppléant arrivant à terme à l'échéance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le Conseil d'administration du 6 avril 2016 propose à l'Assemblée générale de renouveler, pour un nouveau mandat de 6 exercices la Société France Audit en qualité de commissaire aux comptes titulaire et celui de la société Axcio en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

L'UBFT a poursuivi et développé son active implication au profit de ses membres, de l'ensemble du monde combattant, et même de l'intérêt général. Nous faisons en sorte que notre belle devise soit toujours d'actualité : « Sourire quand même ».

Henri Denys de Bonnaventure
Président

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015 PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Je vais maintenant, et pour la quatorzième année consécutive en qualité de Directeur général, conformément à l'article VIII des statuts, apporter un éclairage opérationnel sur les activités 2015 de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT) et, à titre d'information, sur celles de la Fondation des « Gueules Cassées » (FGC).

L'effectif de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête :

Au cours de l'exercice 2015, nous ont quittés :

- 125 camarades,
- 49 conjoints survivants,
- 13 conjoints de membres.

94 nouveaux membres ont été admis par la commission des adhésions.

L'Association se compose statutairement, au 18 avril 2016, date de rédaction de ce rapport, de :

- 2 211 membres actifs,
- 322 membres associés,
- 14 membres d'honneur.

Au-delà des membres proprement dits, votre association apporte, conformément à ses statuts, son soutien aux 1 334 conjoints survivants de membres disparus et conjoints de membres vivants, soit un total de plus de 5 500 ressortissants.

L'effectif définitif, au 29 avril 2016, date d'arrêté de la liste électorale pour le vote des résolutions et pour l'élection des administrateurs, sera communiqué à l'ouverture de l'Assemblée générale.

Les activités du Siègre

Gouvernance et direction

Le Bureau de l'association a été renouvelé lors

du Conseil d'administration qui a suivi l'Assemblée générale du 19 juin 2015. Sa composition est la suivante :

- Président : Henri Denys de Bonnaventure,
- Vice-président : Bertrand de Lapresle,
- Trésorier : Bernard Allorent,
- Trésorier-adjoint : Patrick Remm,
- Secrétaire du Conseil : Georges Morin.

Le Bureau est élu pour un mandat de 3 ans jusqu'à l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017 au mois de juin 2018.

2015 n'a pas donné lieu à modification dans l'équipe du Siègre. Composée de 13 collaborateurs qui assurent le fonctionnement des trois organismes, Association, Fondation et sa filiales CYP SAS, dont je vais illustrer le volume par quelques chiffres significatifs :

- 8 100 correspondances ont été reçues, et 2 363 ont été envoyées par l'association dont certaines en des dizaines, voire des centaines d'exemplaires lorsqu'il s'agit de circulaires,
- 1 154 correspondances ont été reçues par la fondation, 108 correspondances ont été adressées par la fondation. Ce sont pour la plupart d'épais dossiers de recherche médicale,
- Sans compter les dizaines des milliers de courriers électroniques.

L'équipe du Siègre a organisé ou préparé au cours de l'année 2015

- 5 réunions du Conseil d'administration et 5 réunions du Bureau de l'UBFT,
- 11 réunions de la Commission des aides individuelles,
- 5 réunions de la Commission d'admission,
- 4 réunions de la Commission des aides aux organismes externes,
- 17 réunions régionales en liaison avec vos Délégués

régionaux et départementaux,

- le séminaire annuel des délégués régionaux qui s'est tenu au Siège les 15, 16 et 17 septembre 2015, et a donné lieu au ravivage de la Flamme de la Nation sous l'Arc de Triomphe, et à un pèlerinage au cimetière de Moussy,
- l'Assemblée générale annuelle du 19 juin 2015, au Coudon,
- l'Assemblée générale du 17 décembre 2015 qui avait pour ordre du jour la modification des statuts de l'association,
- 3 réunions du Conseil d'administration de la Fondation des « Gueules Cassées »,
- 2 réunions du Comité scientifique de la Fondation.

L'équipe du Siège effectue, tout au long de l'année, les travaux ci-dessous :

- la rédaction des procès-verbaux des séances du Bureau et du Conseil d'administration, en liaison avec le Secrétaire du Conseil,
- la rédaction des comptes rendus de l'ensemble des commissions et courriers liés,
- la réalisation du « Magazine » : 4 numéros 332 à 335 ont été publiés au cours de l'année 2015, et mis en ligne sur notre site internet,
- la comptabilité de l'ensemble des mouvements liés au fonctionnement général et aux centaines de virements mensuels des aides sociales,
- la gestion du patrimoine financier en liaison étroite avec les trésoriers de l'Association et de la Fondation,
- la gestion des ressources humaines dont l'effectif global était au 31 décembre 2015 de 33 salariés, contre 38 en 2014, ainsi répartis :
 - 13 salariés au Siège,
 - 3 salariés au Domaine de Moussy,
 - 17 salariés au Domaine du Coudon,

- la filiale CYP SAS, gestionnaire de l'EHPAD Résidence Colonel Picot à La Valette du Var, quant à elle, employait 71 salariés au 31 décembre 2015.

- la mise à jour du site internet www.gueules-cassees.asso.fr,
- la réalisation d'outils de communication internes et externes,
- l'exploitation des chambres du Siège,
- l'entretien et la maintenance de l'immeuble,
- ainsi que de très nombreuses missions de représentation de l'Association et de la Fondation.

Le Siège social a également apporté un soutien logistique à d'autres organismes qui, au terme d'une convention, occupent des locaux et participent aux charges de fonctionnement. Il s'agit de :

- la Fondation des « Gueules Cassées »,
- la Fondation du Souvenir de Verdun,
- l'Union des Aveugles de Guerre qui s'est transformée en Fondation des Aveugles de Guerre.

La mission d'entraide de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête

La mission statutaire d'entraide de l'UBFT se concrétise autour de 3 axes :

- l'aide sociale,
- la défense du droit à réparation,
- le soutien à l'obtention des décorations dont le président vous a cité le nombre de membres honorés dans son rapport moral.

Les aides sociales aux membres

Afin de remplir une véritable mission d'aide sociale au profit des membres les plus démunis, il est demandé à

tous les membres ou conjoints survivants souhaitant obtenir un soutien financier de l'association de systématiquement contacter leur délégué régional ou départemental afin d'obtenir la liste précise des documents qui doivent impérativement accompagner leur demande.

La commission des aides individuelles s'est réunie 11 fois. Elle a étudié près de 900 dossiers.

Le montant total dédié à l'entraide en 2015 s'élève à plus de 2 M€ et se répartit ainsi :

- 151 allocations mensuelles versées à des membres ou veuves en difficulté,
- 34 allocations pour enfants handicapés,
- 71 allocations pour « études » qui sont versées sur les 10 mois de l'année scolaire,
- 106 aides ponctuelles,
- 18 prises en charge des honoraires d'avocats ou médecins experts pour la défense des droits à pension militaire d'invalidité,
- 4 allocations « mariage » et 9 allocations « naissance » ont été servies, signe de l'admission de nouveaux jeunes membres, militaires en OPEX et blessés en service,
- 279 colis de Noël ont été adressés à des membres ou veuves, isolés sur le plan géographique ou affectif,
- 359 abonnements à une téléassistance ont été pris en charge, dont un abonné au système de géolocalisation,
- et hélas, 114 allocations « obsèques » ont été versées à la suite de la disparition de nos membres.

La défense du droit à réparation

Le dossier « Blessés pour la France, Blessés par la France »

Le Groupe de travail GT-Refonte, composé de techniciens du droit à réparation issus des associations du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre élargi à six autres grandes associations du monde combattant (UFAC / UNC / Union Fédérale / ANOPEX / ASAF / FNAM / CE-GIG), piloté par le Général de Lapresle, vice-président de l'UBFT avec le soutien de Maître Véronique de Tienda-Jouhet, avocate spécialisée dans le droit des pensions militaires d'invalidité, a mené sa mission tout au long de l'année 2015 selon un rythme très soutenu de 60 réunions organisées au Siège et au ministère de la Défense. La mission se poursuivra en 2016.

Sa tâche consiste en une veille juridique vigilante et une force de proposition quant à la refonte du Code des pensions militaires d'invalidité qui doit s'effectuer à droit constant.

Le budget consacré à cette mission s'est élevé à 250 000 € en 2015. Les associations membres du Comité d'entente ont apporté une contribution à cette charge.



Séance plénière du groupe de travail sur la refonte du code des PMI.

Le mécénat externe

Chaque année, l'UBFT apporte un soutien financier à de grandes associations avec lesquelles un partenariat durable s'est forgé au fil du temps. Il s'agit :



Des « Ailes Brisées »

Au terme d'une convention signée en 1972, les « Ailes Brisées » ont confié la gestion de leur émission de Loterie Nationale aux « Gueules Cassées » qui, en contrepartie de cet apport de parts de marché, reversent chaque année à cette association 16 % du montant, après impôt, du dividende perçu de La Française des Jeux.

Des associations composant le Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (CE-GIG)

L'UBFT continue d'apporter un soutien annuel à quatre des associations constituant le Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre, qui furent dans le passé « Émetteur de dixièmes de la Loterie Nationale » :

- la Fédération des Blessés Multiples et Impotents de Guerre,
- l'Union des Aveugles de Guerre devenue Fondation des Aveugles de Guerre,
- l'Association des Mutilés et Invalides de Guerre,
- la Fédération des Amputés de Guerre de France.

Le montant de ce soutien qui permet à ces associations de mener leurs propres actions sociales varie proportionnellement à l'évolution du dividende de La Française des Jeux. Il a été en 2015 de 95 000 € pour chacune des 4 associations. Il sera de 92 000 € en 2016.

L'UBFT répond également, conformément à sa mission statutaire, à des demandes de soutiens financiers qui sont analysées par

la commission des aides aux organismes et institutions qui s'est réunie à 4 reprises, a étudié 64 dossiers, en a refusé 28, apportant 36 réponses favorables.

Le montant des aides externes décidé en 2015 s'élève à près de 850 000 € dont :

• **364 000 € constituent des aides sociales indirectes au travers d'associations, notamment :**

- l'association « Solidarité Défense » qui vient en aide aux militaires blessés en OPEX,
- les rencontres militaires blessures et sports (RMBS) organisées par le Gouverneur militaire de Paris,
- la maison du légionnaire à Auriol pour l'achat de deux véhicules pour le transport des anciens de la Légion étrangère,
- la Fédération Française Handisport,
- le Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides,
- l'association Ad-Augusta pour la réinsertion individualisée de grands blessés principalement atteints d'un traumatisme psychique,
- l'association pour le développement des œuvres d'entraide dans l'armée (ADO) pour le financement de bourses au profit d'orphelins.

• **138 000 € ont été affectés à des projets à vocation sanitaire ou médico-sociale, en particulier pour :**

- l'Hôpital d'Instruction des Armées PERCY pour :
 - l'acquisition d'un échocardiogramme,
 - pour mémoire, une provision a été constituée en 2014 pour la construction en 2015 ou 2016 de six chambres pour le service de réadaptation post-réanimation.
- l'Hôpital d'Instruction des Armées BEGIN pour l'acquisition :
 - d'un système de visioconférence permettant la formation à distance de chirurgiens,
 - d'un échographe portatif.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU VENDREDI 24 JUIN 2016

• 345 000 € sont destinés au devoir de Mémoire, dont essentiellement :

- le Souvenir Français, qui perçoit au terme d'une convention, un soutien de 200 000 €,
- la participation à la réalisation d'un spectacle son et lumières « Ami, entends-tu ? » à la mémoire de la Résistance, le 8 mai 2015 dans la cour d'Honneur des Invalides,
- le comité de la Flamme de la Nation sous l'Arc de triomphe,



- l'association de Soutien à l'Armée Française (ASAF),
- la fondation Maréchal Lyautey,
- le soutien à la candidature à l'UNESCO pour l'inscription des sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale.

L'immeuble du Siège social

- Le plan d'entretien pluriannuel qui a débuté en 2013 s'est poursuivi en 2015 par le remplacement des canalisations d'eau pluviales et la réhabilitation des 4 chambres du Siège qui sont mises à disposition des membres de l'association pour de brefs séjours à Paris moyennant des prix de nuitée bien inférieurs à ceux pratiqués dans les hôtels du quartier.
- Il se poursuivra en 2016 notamment par des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, de peinture et de modernisation de



Une chambre du Siège.

l'éclairage des bureaux, de régulation de la chaufferie et de remplacement de la centrale de climatisation.

Les Délégations régionales et départementales

Vos délégués ont poursuivi leur mission de représentation de l'Association, accompagnés de leurs porte-drapeaux lors des principales cérémonies patriotiques et de Mémoire.

Un bilan de l'année passée et les perspectives pour l'année à venir ont été présentés à vos délégués régionaux, réunis en séminaire au Siège au mois de septembre 2015.

Le maillage territorial a été assuré en 2015 par :

- 25 Délégués régionaux,
- 12 Délégués départementaux,
- 22 Porte-drapeaux.

Les évolutions et nominations suivantes ont été décidées par le Conseil d'administration :

Délégation Alsace :

- Pierre-Knidel a été nommé Porte-drapeau,
- Pascal Stein a été nommé Délégué départemental pour le Haut-Rhin en 2016.

Délégation Auvergne :

- Fabrice Andraud a été nommé Porte-drapeau.

Délégation Aquitaine :

- Jean Marques qui était porte-drapeau de la Délégation Charente-Poitou a été nommé Porte-drapeau pour le sud de la Délégation Aquitaine.

Dom-Tom et Étranger :

- Robert Abian qui était Délégué départemental de Charente-Maritime a été nommé Délégué pour les DOM TOM et les membres résidant à l'étranger, à la suite de la démission de René Fourcade qui a été élevé à l'honorariat.

Diplôme d'honneur des Porte-Drapeaux

14 de nos porte-drapeaux ont obtenu le diplôme d'honneur des porte-drapeaux, dans les différentes anciennetés, délivré par l'Office National des Anciens Combattants.

5 drapeaux ont été renouvelés et comportent désormais le nouveau logo de l'association :

- Délégation Bretagne,
- Délégation Normandie,
- Délégation Alsace,
- Délégation Rhône-Alpes,
- et le Domaine du Coudon.



Le drapeau du Coudon porté par Michel Crucke.

Chaque année, vos Délégués organisent une réunion régionale qui est l'occasion, pour l'administrateur qui préside cette rencontre et le cadre du Siège qui l'accompagne, de vous présenter, sous forme d'une projection informatisée, les actions et les projets d'avenir de l'Association et de la Fondation.

Ces réunions sont des moments de retrouvailles et de chaleureuse camaraderie, grâce à l'implication des épouses de nos Délégués qui vous accueillent. Il est donc essentiel et agréable que vous y participiez nombreux.

Le Domaine de Moussy

L'Assemblée générale 2014 a approuvé la résolution proposée par le Conseil d'administration de cessation des activités du Domaine de Moussy puis de sa cession.

L'année 2015 a été consacrée à la poursuite de la mise en œuvre du plan social et à la procédure complexe de cession d'un bien immobilier de l'ampleur de ce domaine.

Les contrats de travail de 3 salariés sont prolongés jusqu'à la cession du domaine afin d'assurer la maintenance et la sécurité du site.

Une promesse de vente a été signée le 8 novembre 2015 avec 2 communes membres de la communauté de communes « Plaines et Monts de France » qui avait fait connaître, dès la fermeture du domaine, un fort intérêt pour son acquisition. Hélas au début de l'année 2016, suite à un redécoupage administratif de la communauté de communes et à diverses contraintes, notamment liées à la typologie des bâtiments vis-à-vis des activités projetées, ont conduit à annuler la procédure de vente. La recherche d'un nouvel acquéreur est en cours.

Le Domaine du Coudon

L'année 2015 est le troisième exercice durant lequel le Domaine du Coudon a fonctionné après le détachement de l'activité EHPAD au profit de la CYP SAS, filiale à 100 % de l'UBFT.

Le Domaine du Coudon a poursuivi :

- l'accueil en séjours de repos et de vacances des membres de l'Union et de leurs familles,
- l'hébergement permanent de membres et leurs conjoints autonomes n'ayant pas besoin d'assistance pour les actes élémentaires de la vie, sorte de « résidence séniors » avant l'heure,
- et l'organisation d'événements pour le monde combattant et les familles. A titre d'exemple, la Mutuelle Nationale Militaire, la Saint-Cyrienne, le Service des Essences des Armées, le Service d'information et de relations publiques de l'armée de Terre (SIRPA Terre), le Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides, et bien d'autres ont choisi le Domaine du Coudon pour se réunir.



La Saint-Cyrienne au Coudon.

L'équipe du Coudon a reçu de nombreux messages de satisfaction de la part de ces associations pour la qualité de la prestation.

- 26 221 repas ont été servis en 2015 contre 23 210 en 2014, soit une augmentation de 12 %,

- 8 070 nuitées ont été enregistrées en 2015 contre 7 375 en 2014, soit une augmentation de 9 %,
- le chiffre d'affaires du domaine, hors taxes, passe de 819 367 € en 2014 à 864 448 € en 2015 soit une augmentation de 5,5 %,
- le résultat de fonctionnement 2015 reste cependant déficitaire, comme vous l'indiquera le trésorier dans son rapport.

Il est rappelé que le domaine a perdu provisoirement 20 chambres du bâtiment « Olivier » pour la durée de construction de la Résidence Colonel Picot qui se terminera à la fin de l'été 2016. Ces chambres actuellement occupées par les résidents de l'EHPAD vont être restituées au Domaine du Coudon mais nécessiteront, a minima, une remise en état.



Le bâtiment Olivier.

Une étude approfondie est menée au cours du premier semestre 2016 sur la faisabilité d'une Résidence Séniors permettant d'accueillir des personnes âgées autonomes, seules ou en couples, souhaitant intégrer un lieu de vie leur offrant un appartement, un service de restauration, des activités de loisirs, le tout dans un cadre sécurisé.

La mise en œuvre d'un projet de Résidence Séniors et le développement d'activités au profit des personnes âgées, handicapées ne sera possible qu'après la

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU VENDREDI 24 JUIN 2016

validation par le Conseil d'Etat, espérée à la fin de l'année 2016, de la modification des statuts qui a été approuvée, à une très forte majorité, par l'Assemblée générale du 17 décembre 2015.

Pour la première fois de son histoire en 2015, l'UBFT a tenu son Assemblée générale au Domaine du Coudon. Le monument en mémoire des Fondateurs des « Gueules Cassées » qui avait été inauguré à Moussy en 1957 par le Président de la République, M. René Coty, a été transporté et installé au Coudon. Un aménagement est prévu pour sa mise en valeur et l'organisation de cérémonies.



Le monument des Fondateurs réimplanté au Domaine du Coudon.

Je profite de cette tribune pour rappeler une nouvelle fois aux membres de l'UBFT, leurs conjoints et enfants, ainsi qu'aux membres des autres associations du monde combattant, qui sont autonomes, sans besoin d'assistance médicale au quotidien, et qui souhaitent passer un séjour de quelques jours à plusieurs mois au Coudon, notamment durant l'hiver pour ne pas avoir à chauffer leur domicile et ne pas être isolés à Noël, de prendre contact avec Mme Isabelle Chopin, directrice adjointe du domaine. Tel : 04 94 61 93 00. Le meilleur accueil leur sera réservé.

Votre Domaine du Coudon doit continuer à vivre. Nous comptons sur vous pour en faire la promotion en le faisant connaître à vos amis des autres associations

du monde combattant dont l'accueil prioritaire est la vocation.

Toute l'équipe du Coudon vous attend avec enthousiasme pour la saison 2016... avec un programme d'animations estivales. Les tarifs des années antérieures ont été, à nouveau, maintenus sans augmentation.



Animations estivales au Coudon.



Le concours de pétanque.

L'EHPAD « Résidence Colonel Picot » exploité par notre société filiale la CYP SAS

Le chantier de construction

Pour mémoire, le chantier de construction des nouveaux bâtiments a démarré au mois de novembre 2013. La première phase a été réalisée en un temps particulièrement rapide pour un chantier de cette ampleur, 6 500 m² de surface, et d'une telle complexité architecturale.

L'année 2015 a vu la réception de la phase 1 de travaux permettant l'ouverture de 92 chambres. Ainsi les résidents et les salariés des trois établissements, dont notre filiale CYP SAS a acquis les fonds de commerce pour créer cet EHPAD, ont pu être accueillis à compter du 13 mars 2015.

La phase 2 qui consiste en une restructuration et une extension du bâtiment « Bougainvilliers » a débuté



Entrée de l'EHPAD, phase 1.



La résidence Colonel Picot, image virtuelle.

au mois de septembre 2015 en vue d'une livraison espérée durant l'été 2016. L'EHPAD aura alors atteint sa capacité définitive de 113 lits.



Travaux en cours phase 2.

La résidence comporte d'ores et déjà 2 unités protégées de 14 chambres pour la prise en soins des résidents atteints de maladies neurodégénératives, ainsi qu'un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA). Il permet d'accueillir, dans la journée, les résidents de l'EHPAD ayant des troubles du comportement modérés, le but est de proposer à ces résidents des activités sociales et thérapeutiques, individuelles ou collectives, afin de maintenir ou réhabiliter leurs capacités fonctionnelles, leurs fonctions cognitives, sensorielles et leurs liens sociaux.

La philosophie de prise en soins de l'établissement s'articule autour de deux objectifs :

- la non-contention tant physique que médicamenteuse,
- le respect du rythme de vie des personnes âgées.

Et l'ensemble du personnel est progressivement formé à la méthode Montessori adaptée aux personnes âgées.

Nos résidents, « Gueules Cassées », leurs conjoints et les nouveaux venus, sont entourés par une équipe de personnels soignants, hôteliers et administratifs dévoués dont la tâche n'est pas facile en cette période de travaux et de transition.

Je les remercie et les félicite vivement de mener leurs missions avec humanité et dans l'esprit de toujours des « Gueules Cassées ».

La Résidence Colonel Picot a bénéficié à plusieurs reprises d'articles élogieux dans la presse et les sites de référencement des EHPAD.

Nous nous devons également de remercier à nouveau, Mme Christiane Hummel, sénateur-maire de La Valette-du-Var, qui, avec son équipe municipale, facilitent le déroulement de ce grand chantier.

La Fondation des « Gueules Cassées »

2015 a été le quatorzième exercice opérationnel de la Fondation des « Gueules Cassées » depuis sa reconnaissance d'utilité publique le 11 avril 2001.

Je vous rappelle que sur le plan de la gouvernance, la Fondation est administrée par un Conseil d'administration composé de 12 membres :

- 5 administrateurs du collège des fondateurs, c'est-à-dire des « Gueules Cassées »,
- 3 administrateurs de droit représentant le ministre de l'Intérieur, le ministre chargé du Budget, le ministre chargé des Anciens Combattants,
- 4 administrateurs du collège des personnalités qualifiées qui apportent leur compétence à la gestion de la Fondation.

Le Conseil d'administration est lui-même conseillé par un Comité scientifique composé de 15 éminents professeurs et médecins spécialisés.

La Fondation des « Gueules Cassées » mène ses missions dans deux directions :

- le mécénat médical par le soutien financier aux institutions s'intéressant à la recherche fondamentale ou clinique et au traitement des traumatismes

crânio-faciaux et de leurs séquelles, mais aussi aux pathologies d'origine malformative ou tumorale, aux maladies dégénératives affectant le fonctionnement cérébral. Ce mécénat se concrétise par :

- le versement de bourses à des chercheurs,
 - des soutiens financiers à des laboratoires de recherche ou des services hospitaliers spécialisés,
 - le financement de matériel pour la recherche,
 - l'attribution du Prix de la Fondation lorsqu'un projet est particulièrement remarqué.
- Le développement d'actions destinées à entretenir le souvenir des sacrifices de tous ceux qui ont servi la France. Cet axe a encore été peu activé car l'UBFT remplit cette mission.

En ce qui concerne le mécénat médical, comme chaque année, la Fondation a lancé son appel à projet auprès de 850 chercheurs dans les différents services hospitaliers et organismes de recherche.

Le thème retenu pour l'année 2015 était :

PATHOLOGIE CRANIO-FACIALE **Prise en charge et réparation des lésions** **traumatiques et tumorales,** **Prise en charge de pathologies** **s'accompagnant de séquelles fonctionnelles** **d'origine traumatique,** **dégénérative ou tumorale**

Le nombre de dossiers de recherche traités est en régulière augmentation, signe de la notoriété grandissante de la Fondation des « Gueules Cassées » :

- 78 dossiers ont été reçus et chacun a été soumis à l'examen d'un rapporteur du Comité scientifique,
- 44 dossiers de recherche ont reçu un avis favorable et ont été approuvés par le Conseil d'administration pour un montant total de 1 348 000 €.

La Fondation apporte également des soutiens financiers à des institutions leur permettant :

- d'acquérir des équipements nécessaires à la recherche et le traitement des traumatismes crânio-faciaux,
- de mener des grands projets de recherche pluriannuels.

Ainsi la Fondation a décidé en 2015 d'un partenariat sur 3 ans avec l'Institut Faire Faces, développé au CHU d'Amiens par le Professeur Devauchelle, pionnier de la greffe de visage, pour mener un programme de recherche sur la réalisation de biomatériaux cellularisés pour la reconstruction osseuse. La participation de la Fondation des « Gueules Cassées » s'élève à 600 000 € dont le montant sera réparti sur les exercices 2015, 2016 et 2017. Ce grand projet a pour vocation de passer de la chirurgie réparatrice à la chirurgie régénératrice.



Le Professeur Bernard Devauchelle.

Le Tomographe à Émission de Positons-IRM (TEP-IRM), financé grâce au tour de table financier initié par la Fondation pour la Recherche sur Alzheimer, installé au sein du Groupe Hospitalier de la Pitié-Salpêtrière pour la recherche et le traitement de maladies neuro-dégénératives, en particulier la maladie d'Alzheimer, a été inauguré le 21 septembre 2015.

La Fondation a apporté en deux annuités la somme de 520 000 € soit 10 % de la valeur de l'appareil aux côtés d'autres grands mécènes. Il s'agit d'un équipement exceptionnel, dont seul un exemplaire dédié aux pathologies de la tête existait jusqu'à présent en Allemagne pour toute l'Europe.



Le Tomographe à Émission de Positons-IRM (TEP-IRM).

La Fondation a également participé au financement de 4 congrès médicaux et remis 2 Prix, dont, pour la première fois, à un jeune chercheur sélectionné par l'Académie Nationale de Chirurgie Dentaire.

Le montant global de mécénat médical 2015 s'élève à 1,5 M €.

Depuis sa création en 2001, la Fondation des « Gueules Cassées » a soutenu 342 projets de recherche pour un montant global de 10,4 M€.

La Fondation abritée du Souvenir de Verdun

La Fondation abritée du Souvenir de Verdun apporte son soutien au Comité National du Souvenir de Verdun (CNSV), gestionnaire du Mémorial de Verdun pour lui permettre de combler le déficit de fonctionnement du Mémorial. Ce musée a fait l'objet d'un important chantier d'extension en vue de l'afflux prévisible de visiteurs en 2016, année du centenaire de la bataille de Verdun.

Une procédure est enclenchée pour transformer cette

fondation abritée en une fondation de plein exercice, reconnue d'utilité publique, lui donnant une meilleure notoriété et visibilité pour sa recherche de mécènes complémentaires.

La communication et la mémoire interne

La préservation de la Mémoire interne de l'Association et de la Fondation s'est poursuivie par la numérisation des archives photos, cinéma, documents les plus emblématiques de l'histoire des « Gueules Cassées ».

Le film institutionnel réalisé en 2014 à l'occasion du colloque « Gueules Cassées, un nouveau visage » va être actualisé en 2016.

L'ensemble des documents vidéo peuvent être visionnés au fur et mesure de leur réalisation sur le site internet : www.gueules-cassees.asso.fr et sur YouTube.



La Française des Jeux (FDJ)

Vous l'aurez constaté une nouvelle fois, votre Association et votre Fondation mènent de nombreuses missions sociales, mémorielles et de recherche médicale dans l'intérêt général.

Elles le peuvent grâce à l'esprit d'entreprise qu'ont eu les fondateurs des « Gueules Cassées » en initiant la création de la Loterie Nationale dans les années 30 puis en étant les promoteurs du Loto en 1976 qui a fêté ses 40 ans le 19 mai 2016.

À ce titre, l'UBFT détient aujourd'hui 18 458 actions de La Française des Jeux, soit 9,23 % du capital de la société, et est titulaire d'un siège au Conseil

d'administration au sein duquel l'association est représentée par votre directeur général.

Il participe, à ce titre, à diverses instances de La Française des Jeux : Comité des nominations et rémunérations, Comité du développement durable, Comité stratégique de l'entreprise, Conseils d'administration et Assemblée générale.

Les mises collectées par FDJ en 2015 s'établissent à un niveau record de 13,7 milliards d'euros, en hausse de 5,4 % par rapport à 2014. Cette augmentation a été particulièrement soutenue par les paris sportifs et les jeux de grattage.

Ce dynamisme de La Française des Jeux laisse présager un dividende sur les résultats de l'exercice 2015 de bon niveau légèrement supérieur à celui de 2014.

Nous saluons, Mme Stéphane Pallez, présidente-directrice générale pour sa gestion de l'entreprise et de l'intérêt porté à ses actionnaires historiques.

En conclusion

2015 aura été un exercice très chargé par le traitement des principaux sujets que j'énumère comme un générique :

- la refonte du Code des Pensions Militaires d'Invalidité (PMI),
- la procédure de cession du Domaine de Moussy avec ses conséquences sociales,
- la poursuite du chantier de construction de la Résidence Colonel Picot,
- la modification des statuts de l'UBFT,
- la gestion de la Fondation des « Gueules Cassées »,
- et la vie courante de l'Association et de la Fondation...

Et 2016 connaît déjà un rythme équivalent.

En votre nom, je me permets donc de féliciter les collaborateurs bénévoles et salariés qui, cette année encore, se sont investis sans compter, sans oublier le personnel, très impliqué à nos côtés, de l'entreprise à laquelle a été confiée la restauration du domaine du Coudon et de la Résidence Colonel Picot, la société SHERPAS.

Je tiens personnellement à saluer et remercier les cadres qui m'entourent. Je nommerai, en les chargeant de transmettre à leur équipe, car je regrette de ne pouvoir les nommer toutes et tous :

- Alain Bouhier, directeur adjoint pour les missions très prenantes de la vie associative qu'il mène, avec une grande écoute, auprès des membres et des conjoints, de nos Délégués et de nos Portes-drapeaux,
- Nabila Falek, notre chef comptable, également très impliquée dans le domaine financier aux côtés de nos trésoriers,
- Isabelle Chopin à la direction du Domaine du Coudon,
- Bertrand Maurel, directeur de l'EHPAD de notre filiale CYP SAS « Résidence Colonel Picot »,
- Le docteur Geneviève Haggay-Driguez, médecin coordonnateur de l'EHPAD,

et Catherine Ponroy, notre assistante de direction, qui nous assiste au quotidien, sans perdre le sourire, dans le fonctionnement général de l'Association et de la Fondation, et qui fin 2016 prendra une retraite bien méritée. Aussi, je souhaite la bienvenue à Anne Doutremépuich qui va être amenée, après une petite année d'imprégnation à nos valeurs, à prendre le relais.

Un grand merci aussi au Docteur Yves Carteau qui, après avoir été le médecin coordonnateur de notre petit EHPAD de 25 lits, s'est très largement

impliqué dans le montage et le suivi de la création de la Résidence Colonel Picot et a assuré un accueil et une prise en soin, à laquelle il est si profondément attaché, aux 92 résidents.

Je citerai et remercierai également nos conseillers pour le grand projet de la Résidence Colonel Picot et d'évolution du Domaine du Coudon :

- Pierre Villeminot, architecte historique des « Gueules Cassées » depuis la création du Loto qui nous assiste aujourd'hui pour la maîtrise d'ouvrage,
- Jean-Pierre Rivière, notre consultant spécialiste en pilotage des EHPAD,
- M. Wallid Nassif, architecte de la Résidence Colonel Picot.

Un grand merci également aux bénévoles de l'Association et de la Fondation, administrateurs, délégués, porte-drapeaux et membres des commissions et du comité scientifique qui font confiance aux équipes du Siège et des Domaines.

Paris, le 18 avril 2016

Olivier Roussel

Directeur général de l'UBFT et de CYP SAS

Secrétaire général de la Fondation

des « Gueules Cassées »

RAPPORT DU TRÉSORIER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2015 ET PERSPECTIVES 2016

Les comptes de l'année 2015

À certains égards, les années se suivent et se ressemblent : les dépenses de notre association, que le chiffre d'affaires n'arrive plus à couvrir depuis longtemps, sont couvertes par le résultat financier qui permet en outre de dégager un excédent, que nous mettons en réserve pour nos projets futurs.

Derrière cette mécanique qui se répète heureusement, sont à l'œuvre des changements qui progressent plus ou moins vite, mais tous dans le bon sens. Notre filiale CYP a ainsi maintenant un an d'exploitation, avec une capacité partielle de 92 lits qui a montré que nous pouvons espérer à un terme de deux à trois ans un équilibre du compte d'exploitation opérationnel lorsque la pleine capacité sera atteinte. La vente de Moussy est certes retardée, mais d'autres acheteurs sont recherchés avec détermination. Et nous ne manquons pas de projets, comme celui de compléter notre offre au Coudon avec une résidence pour les seniors. Tout cela en poursuivant sans faille nos missions au service de nos membres, et plus généralement du monde combattant.

1) Le Siège :

Nous avons dépensé moins que ce qui était prévu au budget en coûts de personnel (1 204 000 au lieu de 1 395 362 €), du fait de recrutements non encore effectués, et même un peu moins qu'en 2014 (1 267 471 €). Au total, les charges de fonctionnement ont été de 2 813 676 €, à comparer à 3 021 279 € au budget, et 3 034 857 € en 2014. Nous avons dépensé un peu plus que prévu pour le projet « Blessés/PMI », qui a manifestement atteint son objectif de mobilisation des associations du

monde combattant et des autorités, autour d'une refonte et actualisation du code PMI. Le résultat d'exploitation du siège est négatif de 2 764 176 €, compte tenu du chiffre d'affaires de 116 863 €. Les charges associatives (aides aux membres) de 2 026 556 €, ont été conformes au budget. Net d'un legs et de divers produits associatifs, le résultat associatif est de - 1 871 996 €. Les dépenses de mécénat ont dépassé le budget, qui était à 2 283 000 €, pour se situer à 2 889 299 €. La raison tient uniquement au dividende de la FDJ plus élevé que prévu, qui a pour effet mécanique d'augmenter la rétrocession aux Ailes Brisées et aux associations du Comité d'Entente.

Le résultat financier est élevé : le dividende brut reçu de la FDJ a été de 12 274 570 €, avant rétrocession de 1 669 342 € aux Ailes Brisées. Les plus-values de cessions ont totalisé 10 934 635 €, les distributions du portefeuille 4 143 645 €. Au total les produits financiers ont atteint 27 959 698 €.

2) Le domaine du Coudon (hors CYP) :

Le chiffre d'affaires est proche du budget. Les charges de personnel sont de 838 311 €, moins qu'au budget (886 800 €) et qu'en 2014 (843 668 €) ; les charges de fonctionnement sont 5 % au-dessus du budget, essentiellement du fait de dépenses, notamment de restauration, liées au chantier de l'EHPAD. En incluant les amortissements de 428 782 €, le déficit est de 1 352 412 €, à peu près équivalent à celui de l'an dernier.

3) Le domaine de Moussy :

La mise en œuvre de la décision de fermeture

a entraîné pour l'année 2015 un déficit de 1 993 993 €. Aux charges courantes de personnel s'ajoutent 523 409 € pour la mise en œuvre du plan social, et des amortissements de 739 100 €. En outre, une provision de 400 000 €, correspondant au minimum prévisible pour l'année, est à faire sur les comptes de 2015 pour les coûts non anticipés, du fait de l'abandon du projet d'achat par la communauté des communes voisines.

Le résultat de l'association en 2015

Le total du résultat courant est un besoin de financement de 11 034 488 €. Il était de 12,3 millions l'an dernier. La différence tient à la baisse du déficit de Moussy (3 millions en 2014, un peu moins de 2 millions cette année), et aussi, à un moindre degré, à la réduction des dépenses. Le résultat financier brut est de 25 673 010 €. Net du déficit courant, le résultat brut est 16 968 993 €.

Outre la provision de 400 000 € pour Moussy, incluse dans le résultat courant, le Conseil d'administration a approuvé les provisions suivantes :

1) Prise en compte des déficits de la CYP : dans le bilan de l'UBFT, la participation de 100 % dans le capital de la CYP est enregistrée à la valeur qui y a été investie de 27 685 100 €. Il avait été convenu que nous attendrions la fin de la construction pour enregistrer dans les comptes de l'UBFT l'impact des pertes de la période de construction.

Celle-ci sera terminée à l'automne 2016, et l'expérience d'un an d'exploitation des 90 lits disponibles dans l'EHPAD permet d'éclairer un

peu mieux le futur. Notre « prévision financière » indique que la CYP pourrait commencer en 2017 à diminuer ses pertes et à se rapprocher de l'équilibre de ses comptes sur le plan opérationnel. Le Bureau a proposé et le Conseil d'Administration a accepté de prendre en provision sur les comptes 2015, les déficits cumulés depuis 2012, celui d'environ 2 millions de 2015, et les pertes opérationnelles prévues pour cette année et l'an prochain :

• 2012	– 206 540 € réalisé
• 2013	– 798 449 € réalisé
• 2014	– 1 293 633 € réalisé
• 2015	– 2 213 324 € réalisé
• 2016	– 931 000 €
	selon prévision financière et hors amortissements phase 2
• 2017	– 632 000 €
	selon prévision financière et hors amortissements phase 2
Cumul	– 6 074 946 €
	total de la provision.

2) Prise en compte des baisses de valeur liquidative en dessous des montants investis, sur certains postes du portefeuille au 31 décembre 2015 : cela concerne surtout :

- le fonds Oddo Immobilier B (– 572 746 €),
- le produit structuré « Crédit Sélection 2025 » (– 1 435 500 €),
- et le produit structuré « Crédit Selection hausse des taux 2025 » (– 240 000 €).

Au total, la provision proposée est de 2 660 258 €.

Avec ces provisions, le résultat net sera donc :

16 968 993 €, résultat brut :

– 6 074 946 € provision pour ajustement de la valeur de la CYP

– 2 660 258 € provision pour ajustement de la valeur du portefeuille

+ 197 884 € net de diverses charges et produits exceptionnels

8 431 673 €

– 2 172 702 € impôt sur secteur associatif

6 258 971 € résultat net

Le bilan augmente de 3 766 000 €, et le résultat positif est suffisant pour financer, du point de vue comptable, cette augmentation. Les immobilisations corporelles diminuent du fait de leur amortissement, et notre participation dans la CYP augmente en net de 3,6 M€ : l'augmentation de capital intervenue en 2015 de 9,7 M€, moins la provision de 6,1 M€, laisse une valeur au bilan de 21 610 154 €. Les valeurs mobilières de placements augmentent du fait de marchés au total positifs en 2015, toutefois on note la partie accrue accordée aux liquidités en raison de notre prudence en 2016. Les fonds propres représentent 184 M€ sur un total de bilan de 192 M€, soit un pourcentage de 96 %. (94,5 % en 2014).

Les perspectives de l'année 2016

Depuis de début de l'année, l'évolution de nos comptes est globalement conforme aux prévisions, pour le Siège comme pour le Domaine du Coudon. La vente du domaine de Moussy qui ne sera

pas faite comme espéré à fin juin, entraînera la continuation des dépenses d'entretien courant, et des travaux, qui seront au moins en partie couverts par la provision de 400 000 €.

Compte tenu du plan des travaux qui seront à entreprendre tant au Coudon qu'au Siège dans les années à venir, le Conseil d'administration du 6 avril 2016 a donné son accord à une légère augmentation des dépenses du budget 2016 à hauteur de 100 000 € au Coudon, et de 20 000 € au Siège, afin de pouvoir avancer dès maintenant certains travaux d'entretien.

Pour ce qui est du résultat financier, nous espérons un dividende de la FDJ de bon niveau sur les comptes 2015 à recevoir en juin 2016. En revanche, les revenus du portefeuille n'atteindront vraisemblablement pas le niveau de 2015 : les mouvements du portefeuille seront moins importants, la sortie des obligations classiques étant maintenant achevée ; et les turbulences observées dans les marchés, dues à des incertitudes sur la croissance mondiale, et aussi à des politiques des banques centrales qui brouillent quelque peu les fondements de la dynamique monétaire classique, nous amènent à suivre une approche prudente dans nos investissements.

Proposition d'affectation du résultat 2015

Comme évoqué, nous avons affecté nos résultats de ces dernières années dans des réserves destinées aux projets de l'association. La construction de l'EHPAD étant largement avancée, il est logique de

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU VENDREDI 24 JUIN 2016

diminuer la provision de 11 200 000 € existante.
Il est proposé d'en reprendre 6 000 000.

Nous avons donc 12 258 971 € à affecter. La proposition du Bureau, approuvée par le Conseil d'administration du 6 avril 2016, est comme suit :

- 2 millions à la réserve pour la Résidence Seniors projetée au Coudon, qui sera ainsi portée à 8 millions.
- 4 millions à une réserve spéciale.

La réserve spéciale est destinée à un projet qui fait encore l'objet d'études, notamment par nos avocats, de renforcement des activités, et donc des moyens de la Fondation des « Gueules Cassées ». Il a paru opportun de commencer à s'y préparer par la constitution d'une réserve, même si ce projet n'est encore qu'à l'état d'ébauche.

La répartition de notre capital sera donc comme suit :

	Avant affectation	Affectations	Après affectation
Fonds associatifs sans droit de reprise	119 632 459		119 632 459
Réserve statutaire	36 379 825		36 379 825
Réserve extension EHPAD CYP SAS	11 200 000	- 6 000 000	5 200 000
Réserve évolution Domaine de Moussy	1 000 000		1 000 000
Réserve p/résidence Seniors Coudon	6 000 000	2 000 000	8 000 000
Réserve spéciale		4 000 000	4 000 000
Report à nouveau	3 749 679	6 258 971	10 008 650
Total	177 961 963		184 220 934

Bernard Allorent
Trésorier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Monsieur le Président,
Messieurs les Membres
du Conseil d'Administration,
Mesdames et Messieurs les membres
de l'association Union des Blessés
de la Face et de la Tête,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Union Des Blessés de la Face et de la Tête, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés lors de votre Conseil d'administration en date du 6 avril 2016. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences

permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier sur les comptes 2015 présenté lors du Conseil d'administration du 6 avril 2016 et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels de l'UBFT.

Toutes les explications complémentaires sur les résultats et l'activité de l'exercice sont contenues dans les rapports de votre Président, de votre Directeur Général et de votre Trésorier.

Fait à Paris, le 7 avril 2016
FRANCE AUDIT
Représentée par Monsieur Didier PIRO

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**Réunion de l'Assemblée générale relative à
l'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2015**

**Monsieur le Président,
Messieurs les Membres du Conseil
d'Administration,
Mesdames et Messieurs les membres,
de l'association Union des Blessés de la Face
et de la Tête,**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la

doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

I. Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

II. Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

I - Avec la fondation « des Gueules Cassées »

I.1. Dotation à la fondation « des Gueules Cassées »

Par un décret en date du 11 avril 2001, la fondation « des Gueules Cassées » a été reconnue comme établissement d'Utilité Publique. Dès lors, le Président de la fondation « des Gueules Cassées », en vertu de l'article 1^{er} du décret du 11 avril 2001, a été autorisé à accepter au nom de la Fondation, le versement d'un montant de 30 490 000 euros constituant ainsi la dotation de l'établissement. Nous vous rappelons que votre Assemblée Générale Extraordinaire du 6 janvier 2000 avait approuvé le montant de cette dotation.

I.2. Refacturation de frais de personnel, administratif et comptable

La refacturation est faite sur la base d'un nombre d'heures effectuées par les salariés de l'UBFT pour le compte de la Fondation et des charges de personnel correspondantes.

Elle s'est élevée à 73 537,75 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

II - Avec LES AILES BRISÉES

L'association « Les Ailes Brisées » a conclu, le 4 octobre 1972, un contrat avec l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, aux termes duquel il leur est apparu opportun de se rapprocher dans le domaine de l'émission de billets de la Loterie Nationale entiers et divisibles.

À compter du 1^{er} janvier 1973, l'association « Les Ailes Brisées » a donné à votre association mandat de gérer leur émission de billets de la Loterie Nationale.

Un avenant à ce contrat du 4 octobre 1972 a été signé en date du 8 novembre 1989 pour tenir compte des modifications des conditions d'exploitation des émissions et notamment la création du Loto. Cet avenant en date du 8 novembre 1989 n'a pas modifié l'essentiel du contrat signé le 4 octobre 1972.

Le 8 novembre 1999, un accord transactionnel entre La Française des Jeux et le GIE PRELO a abrogé le contrat de loterie instantanée de 1991 et ses avenants qui les liaient. De ce fait, l'Union des Blessés de la Face et de la Tête et les Ailes Brisées ont signé un avenant au contrat initial en date du 14 décembre 2000 pour tenir compte de cet accord transactionnel. Cet avenant, dont les dispositions ont pris effet au 1^{er} janvier 2000, aménage le protocole d'accord de 1972, et, annule et remplace l'avenant du 8 novembre 1989.

Au titre de l'exercice 2015, la dotation allouée à l'association « Les Ailes Brisées » s'est élevée à 1 669 341,52 euros.

III - Avec LA FRANÇAISE DES JEUX

L'Union des Blessés de la Face et de la Tête détient une participation de 9,229 % ainsi qu'un poste d'administrateur au sein de la Française des Jeux. À ce titre, votre association a désigné un représentant permanent.

IV - Avec la SICAV ÉPARGNE AGUESSEAU

Un protocole est intervenu entre l'établissement financier Lazard et votre association afin de créer la sicav dénommée « SICAV EPARGNE

AGUESSEAU ». Le conseil d'administration du 18 juin 2004 a autorisé votre Président à signer le protocole avec l'établissement financier Lazard. Le conseil d'administration du 28 septembre 2004 s'est prononcé pour la constitution de la sicav dénommée « SICAV EPARGNE AGUESSEAU ».

Cette SICAV a été autorisée par l'Autorité des Marchés Financiers le 31 août 2004 et a été créée officiellement le 14 octobre 2004. Au 31 décembre 2015, les 637 parts que vous détenez dans la sicav « SICAV EPARGNE AGUESSEAU » s'élèvent à un montant de 6 688 680,82 euros.

V - Avec la société CYP SAS

- Nature et objet : convention d'occupation précaire entre UBFT (Domaine du Coudon) et la CYP SAS.
- Modalités :
 - Indemnité d'occupation annuelle de 187 200 euros hors taxes et hors charges, payable à terme le dernier jour de chaque trimestre civil ;
 - Remboursement à l'UBFT des charges de consommation d'électricité, d'eau et de chauffage au fuel afférents aux biens occupés fixés forfaitairement à la somme annuelle de 31 800 euros hors taxes, calculée sur la base des consommations et charges totales annuelles estimées, au prorata des surfaces occupées.

Cette convention prend effet à compter du 1^{er} décembre 2012 pour expirer à la date d'achèvement des travaux de construction des bâtiments de la société CYP SAS, prévue au cours du 2^{ème} semestre 2016.

Nous vous précisons que votre conseil d'administration a décidé d'autoriser a posteriori :

- la facturation entre UBFT (Domaine du Coudon) et la société CYP SAS pour les charges de location des bâtiments, énergies et personnel, lors de sa réunion du 14 février 2013 ;
- la mise à disposition des locaux par l'UBFT au profit de la société CYP SAS.

Le montant des produits comptabilisés au 31/12/2015 au titre de cette convention s'élève à :

- 187 200,00 € au titre de l'occupation précaire ;
- 31 800,00 € au titre des charges de location des bâtiments, énergies et personnel.

VI - Étant donné l'existence de liens particuliers entre ces personnes morales et votre association, nous nous devons de vous rendre compte qu'il nous avait été donné avis d'administrateurs communs avec les 31 entités suivantes :

1. Avec la FONDATION DES GUEULES CASSÉES
2. Avec les AILES BRISÉES
3. Avec l'ASSOCIATION LINO VENTURA
4. Avec l'ASSOCIATION DU CLOS DU PAS DE SAINT-MAURICE
5. Avec la SICAV ÉPARGNE AGUESSEAU
6. Avec la FONDATION SOUVENIR DE VERDUN
7. Avec la FNAM
8. Avec l'INSTITUTION NATIONALE DES INVALIDES
9. Avec l'ASSOCIATION BAGNO LAISE D'INFORMATION
10. Avec l'AMICALE DES ANCIENS DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE DE PARIS
11. Avec le SOUVENIR FRANÇAIS

12. Avec SOLIDARITÉ DÉFENSE
13. Avec l'ASSOCIATION PROMOTION SAINT-CYR
« TERRE D'AFRIQUE »
14. Avec L'ASSOCIATION NATIONALE DES PLUS
GRANDS INVALIDES DE GUERRE
15. Avec l'ANOCR (ASSOCIATION NATIONALE DES
OFFICIERS DE CARRIÈRE EN RETRAITE) DE
L'AIN
16. Avec la LIGUE DE TIR DU LYONNAIS
17. Avec la FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA
GUERRE D'ALGÉRIE, DES COMBATS DU MAROC
ET DE TUNISIE
18. Avec la FRANÇAISE DES JEUX
19. Avec la CYP SAS
20. Avec l'ANOPEX
21. Avec la SCI DUMONT
22. Avec le SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'EAU
DU VAR-EST SEVE
23. Avec le COMITÉ NATIONAL DU SOUVENIR DE
VERDUN
24. Avec « LA FLAMME DE LA NATION »
25. Avec la FONDATION DES MUTILÉS ET
INVALIDES DE GUERRE
26. Avec l'ASSOCIATION HANDICAP NORD-SUD
SOLIDARITÉ AFRIQUE
27. Avec le COMITÉ FRÉJUS-SAINT RAPHAËL DE
LA SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION
D'HONNEUR
28. Avec la FONDATION DES AVEUGLES DE FRANCE
29. Avec l'UNION DES AVEUGLES DE GUERRE
30. Avec l'ASSOCIATION VALENTIN HAUY
31. Avec la CONFÉDÉRATION FRANÇAISE POUR
LA PROMOTION SOCIALE DES AVEUGLES ET
AMBLYOPES

Fait à Paris, le 7 avril 2016

FRANCE AUDIT

Représentée par Monsieur Didier PIRO

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU VENDREDI 24 JUIN 2016

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015 (1/2)

A C T I F	2015			2014
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Concessions, brevet, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires _____	121 962	121 442	520	11 921
Fonds commercial ¹				
Autres immobilisations incorporelles _____	47 886		47 886	47 886
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes _____				
Immobilisations corporelles :				
Terrains _____	744 679	526 522	218 157	233 755
Constructions _____	24 899 395	19 476 498	5 422 897	6 426 253
Installations techniques, matériel et outillages industriels _____	783 231	671 013	112 218	148 831
Autres immobilisations corporelles _____	795 530	746 220	49 310	61 775
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières² :				
Participations _____	27 685 100	6 074 946	21 610 154	17 995 100
Créances rattachées à des participations			0	0
Autres titres immobilisés _____	7 050 956		7 050 956	7 050 956
Prêts _____	564 113	225 991	338 121	464 418
Autres immobilisations financières _____	125 108		125 108	107 558
TOTAL I _____	62 817 959	27 842 631	34 975 328	32 548 454
Stocks et en cours :				
Matières premières et approvisionnements _____	28 328		28 328	21 363
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances³				
Créances usagers et comptes rattachés _____	214 603		214 603	203 928
Autres créances _____	92 608		92 608	988 843
Valeurs mobilières de placement _____	138 114 175	2 660 258	135 453 917	151 659 806
Disponibilités _____	21 113 601		21 113 601	2 701 129
Charges constatées d'avance _____	52 925		52 925	41 785
TOTAL II _____	159 616 240	2 660 258	156 955 982	155 616 854
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V) _____	222 434 200	30 502 889	191 931 311	188 165 308

1. Droit au bail
2. Dont à moins d'un an
3. Dont à plus d'un an

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU VENDREDI 24 JUIN 2016

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015 (2/2)

	2015	2014
PASSIF		
<i>Fonds associatifs</i>		
<i>Fonds propres</i>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	119 632 459	119 632 459
Écarts de réévaluation		
Réserve statutaire	36 379 825	35 654 169
Réserve extension EHPAD du Coudon	11 200 000	8 200 000
Réserve évolution domaine de Moussy	1 000 000	1 000 000
Réserve participation colloque 2014	0	200 000
Réserve p/résidence seniors Coudon	6 000 000	2 500 000
Report à nouveau	3 749 679	3 518 779
Résultat comptable de l'exercice	6 258 971	7 256 555
<i>Autres fonds associatifs</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
TOTAL I	184 220 934	177 961 963
<i>Provisions pour risques et charges</i>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	400 000	
TOTAL II	400 000	0
<i>Fonds dédiés</i>		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources	61 420	74 592
TOTAL III	61 420	74 592
<i>Dettes</i>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits ¹		
Emprunts et dettes financières divers ²		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	55 640	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	245 811	244 064
Dettes fiscales et sociales	3 033 183	4 299 774
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 914 323	5 584 915
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	7 248 957	10 128 753
Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	191 931 311	188 165 308

1. Emprunts et dettes à plus d'un an, emprunts et dettes à moins d'un an

2. Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU VENDREDI 24 JUIN 2016

COMPTE DE RÉSULTAT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2015 (1/2)

	2015	2014
Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers)		
Ventes de marchandises _____	3 903	4 589
Production vendue (biens et services) _____	1 166 806	1 323 427
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES _____	1 170 708	1 328 016
dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges _____	37 129	41 415
Cotisations _____	885	1 230
Dons _____	6 373	17 351
Produits liés à des financements réglementaires		
Ventes de dons en nature		
Autres produits _____	3 259	3 254
TOTAL I _____	1 218 354	1 391 266
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières)		
Achats de marchandises _____	1 388	6 811
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements _____	115 616	118 386
Variation de stock _____	-6 966	25 729
Autres achats et charges externes (dont cotisations) _____	2 666 064	3 307 412
Impôts, taxes et versements assimilés _____	307 911	350 433
Salaires et traitements _____	1 715 124	2 817 051
Charges sociales _____	888 194	987 787
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements _____	1 235 245	1 095 484
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions	400 000	
Subventions accordées _____	4 929 492	5 014 177
Autres charges (dont cotisations) _____	774	2 560
TOTAL II _____	12 252 841	13 725 829
1 - RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER (I - II) _____	- 11 034 488	- 12 334 564
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent ou déficit transféré (III)		
Déficit ou excédent transféré (IV)		
Produits financiers		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé _____	16 320 438	15 908 319
Autres intérêts et produits assimilés _____	589 813	61 679
Reprises sur provisions et transferts de charges _____	126 564	143 355
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement _____	11 049 447	6 204 783
TOTAL V _____	28 086 262	22 318 136
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions _____	8 735 204	192 302
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	113 986	
TOTAL VI _____	8 849 190	192 302

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU VENDREDI 24 JUIN 2016

COMPTE DE RÉSULTAT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2015 (2/2)

	2015	2014
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	19 237 072	22 125 834
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	8 202 585	9 791 270
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	85 587	114 927
- legs et donations	144 249	7 870
- autres		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		4 853
TOTAL VII	229 835	127 650
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	14 382	136 927
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		317 054
TOTAL VIII	14 382	453 981
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	215 453	- 326 331
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IX)	13 636	13 636
Engagements à réaliser sur ressources affectées (X)		
Impôt sur secteur associatif (XI)	2 172 702	2 222 020
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+IX)	29 548 087	23 850 688
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+X+XI)	23 289 116	16 594 132
EXCÉDENT OU INSUFFISANCE	6 258 971	7 256 555
Évaluation des contributions volontaires en nature :		
Produits :		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	0	0
Charges :		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL	0	0

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UBFT DU VENDREDI 24 JUIN 2016

BUDGET 2016 GRANDS ÉQUILIBRES

CHARGES

Fonctionnement hors amortissements 5 402 618 €

Fonctionnement associatif	2 920 000 €
Coudon.....	1 051 618 €
Moussy : fonctionnement / maintenance.....	500 000 €
Moussy : plan social.....	931 000 €
CYP (déficit hors travaux).....	

Aides sociales individuelles 2 100 000 €

Aides aux organismes

et Institutions..... 1 558 000 €

Comité d'Entente GIG.....	368 000 €
Souvenir Français.....	200 000 €
Médico-social.....	325 000 €
Aides sociales via autres associations.....	165 000 €
Devoir de Mémoire.....	390 000 €
Colloque.....	60 000 €
Solidarité Défense.....	50 000 €

Dossier « Blessés pour la France »

et Refonte du Code des Pensions Militaires

d'Invalidité »..... 295 000 €

Ailes Brisées (Convention 1972)..... 2 876 790 €

TOTAL DES CHARGES..... 12 232 408 €

imputables à l'exercice 2016

RÉSULTAT

HORS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS ÉVENTUELLES

ET CESSION DU DOMAINE DE MOUSSY..... 7 968 055 €

Investissements courants 20161 240 000 €

Siège : travaux.....	240 000 €
Siège : informatique.....	25 000 €
Siège : matériel pour Mémoire interne.....	25 000 €
Coudon : travaux de maintenance.....	300 000 €
Coudon : voiries.....	650 000 €

PRODUITS

Française des Jeux, produit net 17 979 938 €

Dividende à percevoir en 2016 (est.)	12 680 646 €
Dividende exceptionnel : diminution des réserves	8 472 222 €
Total des dividendes avant impôts	21 152 868 €
Impôt 15 % sur dividende 2015	3 172 930 €

Revenus du portefeuille

Brut

Net

Fonds actions	1 200 000 €	
Fonds Immo SR		
+ Immo SR 2	588 510 €	
Fonds Club Immo Santé	180 000 €	
Fonds crédit sélection	188 125 €	
Autres fonds	376 415 €	
Livret, CAT et BMTN	27 375 €	
Autres produits (dont plus-value)	900 000 €	
Total	3 460 525 €	

Contributions financières des associations

du Comité d'Entente des Grands Invalides

de Guerre..... - €

TOTAL DES PRODUITS (NET) 21 440 463 €



Gueules Cassées
Sourire Quand Même

ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS ET VOTE DES RÉOLUTIONS

Note explicative pour les votes

Liste des candidats

Curriculum vitae des candidats

Textes des résolutions

Vous trouverez, en pièces jointes à cette brochure :

- **1 bulletin de vote**
- **1 enveloppe pour le bulletin de vote**
- **1 enveloppe T**
- **1 pouvoir**
- **1 enveloppe pour le pouvoir**

Ci-après les curriculum vitae des candidats qui sont la retranscription intégrale des textes fournis par eux-mêmes.

NOTE EXPLICATIVE POUR LES VOTES : - RENOUELEMENT PARTIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - VOTE DES RÉSOLUTIONS

Conformément à l'article V des Statuts, **10** postes sont à pourvoir, lors de l'Assemblée générale de juin 2016.

Sont candidats :

- 7 administrateurs sortants et rééligibles, dont le mandat vient à échéance de 3 ans,
- 3 administrateurs cooptés, dont le mandat est à ratifier,
- 3 autres membres.

Conformément à l'article VIII des Statuts, le vote est possible par correspondance.

1. – Vote par correspondance (à privilégier pour des raisons de représentativité et de commodité)

Vous trouverez joints à la convocation :

- le **bulletin de vote** pour le renouvellement des administrateurs et l'approbation des résolutions :
- **pour le renouvellement du conseil d'administration** : vous devez cocher le nom des candidats de votre choix sans dépasser le nombre de **DIX**,

- **pour l'approbation des résolutions** : vous devez, pour chaque résolution, cocher l'une des trois cases. Le bulletin de vote ne doit comporter aucune mention ou signe quelconque,

- une **enveloppe, tamponnée "BULLETIN DE VOTE exclusivement - Conseil d'administration et résolutions"**, dans laquelle vous devez insérer le bulletin de vote,
- une **enveloppe "T"** dans laquelle vous devez inclure l'enveloppe comportant le bulletin de vote.

Vous devez indiquer au verso de l'enveloppe "**T**" vos nom, prénom et numéro de membre, **EN LETTRES MAJUSCULES** pour faciliter le pointage de la liste électorale. Merci par avance.

Vous devez poster l'enveloppe "T" au plus tard le 18 juin 2016.

Les opérations de dépouillement auront lieu au Siège de l'Union les 20 et 21 juin 2016.

Les enveloppes "**T**" seront conservées par La Poste et collectées par le président de la commission de scrutin **le lundi 20 juin 2016 à 8 h 30.**

Le Conseil d'administration a désigné Guy Delpace – administrateur – pour présider la commission de scrutin.

2. – Vote le jour de l'Assemblée générale

Les membres souhaitant voter en direct le jour de l'Assemblée générale, le 24 juin 2016 au Domaine du Coudon – 83160 La Valette-du-Var, pourront le faire en donnant leur identité, ce qui permettra de pointer la liste électorale.

Le bureau de vote sera ouvert de 9h15 jusqu'à l'ouverture officielle de l'Assemblée générale ordinaire, fixée à 10h00.

Je me permets d'insister auprès de chaque membre sur l'importance de participer à ces votes.

Afin que votre bulletin de vote concernant le renouvellement des administrateurs et les résolutions présentées à l'Assemblée générale puisse être pris en compte, vous devez être à jour de vos cotisations (Article III des Statuts). Son montant est de 5 € par an payable par chèque à l'ordre de l'UBFT. Si vous n'êtes pas à jour de votre cotisation, merci d'adresser votre chèque, avant l'envoi de votre bulletin de vote.

Les statuts prévoient le **vote par correspondance**, ce qui renforce la représentativité des membres qui ne peuvent se déplacer au Coudon pour l'Assemblée générale, et facilite le déroulement de l'assemblée, **je vous invite donc expressément à privilégier cette procédure écrite** et vous en remercie.

Henri Denys de Bonnaventure
Président

LISTE DES CANDIDATS AUX POSTES D'ADMINISTRATEUR

CHAUCHART du MOTTAY Hubert.....	Actif 41 682
DAUPHIN Charles.....	Actif 43 417
DEPREZ Jean.....	Actif 44 150
DODANE Paul.....	Actif 45 813
DUMONT William.....	Actif 41 391
de LAPRESLE Bertrand.....	Actif 44 057
MARQUIS Jean-Daniel.....	Actif 44 522
MASSON Ludovic.....	Actif 45 384
MATZNEFF André.....	Actif 41 706
PEREZ Georges.....	Actif 45 826
REMM Patrick.....	Actif 70 220
SAVIN Patricia.....	Actif 45 998
TRICOT Pierre.....	Actif 70 258

7 administrateurs sortants et rééligibles :

- Hubert Chauchart du Mottay
- Charles Dauphin
- William Dumont
- Bertrand de Lapresle
- Jean-Daniel Marquis
- André Matzneff
- Patrick Remm

3 administrateurs cooptés à l'unanimité par le Conseil d'Administration qui doivent être ratifiés par l'Assemblée générale 2016 conformément à l'article V des statuts :

- Pierre Tricot coopté le 15 octobre 2015 en remplacement de M. Jean Roquet Montegon, démissionnaire. Le mandat de l'administrateur ainsi ratifié prendra fin en juin 2018, date d'échéance du mandat de son prédécesseur.

- Paul Dodane coopté le 15 octobre 2015 en remplacement du général Jean Salvan, démissionnaire. Le mandat de l'administrateur ainsi ratifié prendra fin en juin 2016, date d'échéance du mandat de son prédécesseur. Élection pour un nouveau mandat de 3 ans.
- Jean Deprez coopté le 14 décembre 2015 en remplacement du général Michel Franque, décédé. Le mandat de l'administrateur ainsi ratifié prendra fin en juin 2018, date d'échéance du mandat de son prédécesseur.

3 autres membres

- Ludovic Masson
- Georges Perez
- Patricia Savin



CHAUCHART du MOTTAY Hubert

Membre de l'UBFT

Actif 41 682 depuis 1962

Date de naissance

22 août 1934

Situation de famille

Marié, 4 enfants, 19 petits-enfants

7 arrière-petits-enfants

Adresse

20 rue d'Aguesseau
75008 Paris
Tél. : 01 44 51 52 00

Formation

Saint-Cyr
Licence Sciences économiques

Activités militaires principales

Carrière militaire complète jusqu'en 1993
Général de Brigade (2s)

Autres activités (électives ou/et bénévolat)

- Président honoraire et Administrateur de l'UBFT
- Président de la Fondation des « Gueules Cassées »
- Administrateur de la promotion de Saint-Cyr 1957-1959
« Terre d'Afrique »

Décorations

Commandeur de la Légion d'honneur
Grand-croix de l'Ordre National du Mérite

Blessure (s) & pension militaire d'invalidité

Blessé en Algérie en 1961
Taux d'invalidité : 100 % + 34°

Profession de foi

Participer avec persévérance et confiance dans l'avenir
au travail qu'une équipe unie a entrepris depuis plus
de dix ans.



DAUPHIN Charles

Membre de l'UBFT

Actif 43 417

Date de naissance

18 août 1945

Situation de famille

Veuf, 3 enfants majeurs

Adresse

18 rue Marcel Pagnol
11000 Carcassonne
Tél. : 06 60 07 60 72

Formation

BEPC

Activités civiles principales

Retraité depuis 2002

Activités militaires principales

Retraité militaire depuis 1995
1963-1995 : 32 ans TAP/TDM

Autres activités (électives ou/et bénévolat)

- Membre du conseil départemental de l'ONAC (2^e collègue)
- Membre de la Commission d'attribution du diplôme d'honneur de porte-drapeau
- Membre de la Commission Solidarité

Décorations

Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Croix de la Valeur Militaire
Citation à l'ordre de la Division (Liban)
Citation à l'ordre du Régiment (Liban)
Témoignage de satisfaction (Irak)
Croix du Combattant
Médaille des Blessés
Titre de reconnaissance de la Nation
Carte du Combattant

Blessure (s) & pension militaire d'invalidité

Blessure par éclats à la tête et à la main gauche.
Pensionné à 95 %.

Profession de foi

L'UBFT m'a beaucoup apporté sur le plan social et familial. C'est la raison pour laquelle je souhaite sincèrement me donner pleinement en participant concrètement aux décisions de notre association et en mettant mon sens humain et relationnel au profit de nos Anciens.



DEPREZ Jean

Membre de l'UBFT

Actif 44 150

Date de naissance

30 mai 1953

Situation de famille

Veuf, 2 enfants

Adresse

7, rue de Champagne
Hameau de Montvoisin
51480 Oeuilly
Tél. : 06 76 99 26 78
Courriel : jeandep@wanadoo.fr

Formation

Brevet supérieur technicien de l'armée de terre
(Filière Sapeur-pompier) niveau 2.

Activités civiles principales

Sapeur-pompier volontaire à l'âge de 16 ans.

Activités militaires principales

Carrière militaire pendant 38 ans à la Brigade de Sapeurs
Pompier de Paris avec le grade de Major. J'ai servi
pendant 25 ans comme opérationnel sur le terrain.
Chef de deux centres de secours à Paris, pendant huit
années. En deuxième partie de carrière, préventionniste
au sein du bureau prévention de la brigade.

Décorations

Médaille militaire
Médaille d'or de la défense nationale
Médaille d'argent de 2^e classe acte de courage et de
dévouement
3 médailles de bronze pour acte de courage et de
dévouement.

Blessure(s) & pension militaire d'invalidité

Blessure en service à la suite de l'explosion d'une
bouteille de gaz
Acouphènes permanents perte auditive et de
sélectivité 20 % et 10 %

Profession de foi

Depuis mon adhésion au sein de l'UBFT je me suis investi
au sein de la Commission travaux de l'Union comme
conseiller technique chargé des mesures de prévention
et de mise en conformité des bâtiments.

Suivi des différents chantiers d'aménagements au Coudon
fin des années 1990, et à Moussy pour l'extension de la
salle à manger et la mise en conformité administrative
des chambres du siège. Je suis également délégué
régional pour la région « Champagne Ardenne ».



DODANE Paul, Marie, Joseph

Membre de l'UBFT

Actif 45 813

Date de naissance

29 mars 1954

Situation de famille

Divorcé, 5 enfants /2 à charge

Adresse

48 rue du Château

94440 Villecresnes

Courriel : dodanepaul@yahoo.fr

Tél. : 06 88 95 02 74

Formation

EMPT le MANS

ESM de Saint-Cyr 74/76, Promotion LTN DARTHENAY

École des Mines de Nancy

École de Guerre

Différents stages Ressources Humaines au Centre
de Formation au Management de la Défense

Activités civiles principales

Retraité

Activités militaires principales

1978 Participation au 1^o mandat FINUL Liban

2000 Chef de corps du 31 RG et du bataillon du génie
KOSOVO

Postes Ressources Humaines en administration centrale

2005-2011 Délégué Militaire Départemental du Val de
Marne

Autres activités (électives ou/et bénévolat)

- Secrétaire général de l'ANOPEX (association nationale
des participants aux OPEX)

- 2014-2015 : participation au groupe de travail
GT-refonte sur le code des PMIVG

Décorations

Commandeur Ordre National du Mérite

Officier de la Légion d'honneur

Valeur militaire 2 citations

Blessure(s) & pension militaire d'invalidité

1 blessure de guerre

PMI 90 %

Profession de foi

Mettre mon expérience et mes compétences au profit de
l'UBFT et de ses membres avec le souci du maintien de
ses spécificités.



DUMONT William

Membre de l'UBFT

Actif 41 391

Date de naissance

31 mai 1936

Situation de famille

Marié, 3 enfants majeurs

Adresse

618 Chemin Saint-Antoine

83600 Bagnols-en-Forêt

Tél. : 04 94 40 64 15 / 06 07 41 36 00

Courriel : dumont.william@orange.fr

Formation

Autodidacte (orphelin, suite à attentat en novembre 1955, a dû abandonner ses études pour travailler comme manutentionnaire auxiliaire dans l'attente d'un recrutement par concours)

Activités civiles principales

Fonctionnaire (28 ans de services), débutant comme Agent de guichet aux PTT, a terminé comme Administrateur Civil, Chef de Bureau et Adjoint au Sous-directeur des Equipements au Ministère de l'Industrie Dans le privé (17 ans de services), Adjoint d'un Délégué général, puis Délégué général d'une Organisation Professionnelle dans le secteur des Industries Electriques

Activités militaires principales

Appelé (classe 1956/2A) en Algérie, Chiffreur dans les Transmissions à l'État-Major des Troupes en Tunisie, puis Compagnie Saharienne (Sud Tunisien)

Autres activités (électives ou/et bénévolat)

- Président de la Commission d'Audit Interne de l'UBFT jusqu'en 2011
- Gérant d'une Société Civile Immobilière
- Président de l'Association Bagnolaise d'Information (ABI), agréée pour la Protection de l'Environnement du Var (Arrêté Préfectoral)
- Membre titulaire du Conseil du Syndicat Intercommunal de l'Eau du Var-Est (SEVE)
- Membre de la Commission de Suivi de Site (CSS), de l'Installation Classée pour le traitement des déchets de Bagnols-en-Forêt (Var)
- Membre de la CSS du Balançan au Cannet des Maures
- Délégué d'un secteur du Var-Est de la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH)

Décorations

- Officier de la Légion d'honneur
- Médaille Militaire
- Officier du Mérite National
- Croix de la Valeur Militaire avec Palmes

Blessure(s) & pension militaire d'invalidité

Blessures multiples sur tout le corps et à la tête, dont perte de l'œil et de l'audition gauche, par éclats de mortier lors d'un combat face à l'ennemi
Taux d'invalidité de 100 % + 8°

Profession de foi

Continuer à mettre à la disposition de notre Union, alors que je suis retraité, mes diverses expériences et compétences, en particulier pour participer à son adaptation compte tenu de l'évolution de ses ressources et besoins, dans l'esprit de ses généreux Fondateurs et du serment au Colonel Picot.



de LAPRESLE Bertrand

Membre de l'UBFT

Actif 44 057

Date de naissance

5 septembre 1937 à Marseille

Situation de famille

Veuf, 4 enfants, 15 petits-enfants

Adresse

25, rue du Docteur Finlay
75015 Paris
Tél. : 01 43 27 55 86 / 06 30 06 77 38

Formation

Officier général de l'Armée de Terre
1957/1959 : Saint-Cyr
1971/1975 : enseignement militaire supérieur
scientifique & technique
1973/1975 : licencié en Sciences Économiques
1975 : lauréat de l'Institut d'Études Politiques de
Paris (section économique et financière)

Activités militaires principales

1981/1983 : Chef de Corps du 1^{er} Régiment Étranger de
Cavalerie
1990/1993 : Major Général de l'Armée de Terre
Automne 1993 à mars 1994 : Commandant de la Force
d'Action Rapide
Mars 1994 à février 1995 : Commandant en chef de la Force
de Protection des Nations Unies en Ex-Yougoslavie
Jusqu'en décembre 1996 : Conseiller militaire du
Gouvernement, puis Inspecteur Général des Armées
Depuis le 1^{er} janvier 1997 : Général d'armée en deuxième section
Janvier 1997 à juin 2002 : Gouverneur des Invalides

Autres activités (électives ou/et bénévolat)

- Administrateur de diverses structures dont la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, l'association Solidarité Défense, la Renaissance française.
- Vice-président de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête
- Secrétaire du Conseil de la Fondation des « Gueules Cassées »

Décorations

Grand Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite
Croix de la Valeur Militaire (Algérie, Liban,
Ex-Yougoslavie)
Diverses décorations nationales et étrangères

Blessure(s) & pension militaire d'invalidité

Blessure à la tête en service en Algérie en avril 1961
(trépanation à l'hôpital Barbier Hugo d'Alger)

Profession de foi

Poursuivre avec persévérance et confiance dans l'avenir
le travail qu'une équipe unie a entrepris depuis 2003.



MARQUIS Jean-Daniel

Membre de l'UBFT

Actif 44 522

Date de naissance

23 avril 1966

Situation de famille

Marié, 4 enfants

Adresse

Quartier Collongue

13980 Alleins

Tél. : 04 90 59 36 02 – 06 61 20 36 16

Formation

CAP/BEP Electronique - Niveau F3 électrotechnique

Activités civiles principales

Chef d'entreprise

Activités militaires principales

Caporal 13 BCA

Caporal chef - Réserviste au CTAC de Marseille

Caporal-chef réserve opérationnel 2 REI (Légion étrangère)

Autres activités (électives ou/et bénévolat)

- Membre de la commission Sociale ONAC
- Représentant des victimes de guerre aux emplois réservés
- Membre de la commission pour l'article 115
- Vice-président de l'Union Fédérale des Bouches-du-Rhône
- Secrétaire général des AC/VG d'Alleins
- Correspondant municipal d'Alleins (pour la sécurité routière)
- Adjoint au maire d'une commune de 3 000 habitants

Décorations

Médaille d'Outre-Mer

Médaille ONU (Liban)

Médaille de la Défense Nationale

Médaille des services volontaires

Blessure(s) & pension militaire d'invalidité

Blessé en service en 1987 lors d'une escorte au Sud du Liban. Taux d'invalidité 100 % 27°

Profession de foi

J'ai pris le temps d'apprendre et d'écouter nos anciens. Mon désir est de rester au service de mes camarades dans cette belle et grande association, donnant de mon temps et ma jeunesse.



MASSON Ludovic

Membre de l'UBFT

Actif 45 384

Date de naissance

22 janvier 1974

Situation de famille

Marié, 2 enfants

Adresse

27 Ilot Aragon 2
63500 Issoire
Tél. : 04 63 44 50 85

Formation

Tireur d'élite, chef d'équipe
Chef de groupe
Sous-officier adjoint
Chef de section
Titulaire du brevet de technicien supérieur de l'armée
de Terre

Activités militaires principales

Adjudant-chef en retraite après 24 années de service
Chef du Bureau Environnement Humain du 92 RI
Clermont-Ferrand
Engagé dans les troupes de marine en 1991
Missions extérieures :
1991 : Gabon
1992 et 1995 : Centre Afrique,
1994 et 1996 : Yougoslavie,
1997 : Tchad,

1997 à 1999 : République de Côte d'Ivoire en séjour,
1999 : Togo, Bénin, Burkina Faso,
2000 : Djibouti,
2000 : Kosovo,
2001 : ex-Yougoslavie,
2002 : Sénégal,
2003 : Afghanistan,
2004 : République de Côte d'Ivoire,
2006, 2011 : Chypre.

Autres activités (électives ou/et bénévolat)

- Président et joueur du club de rugby du 92 RI de 2007 à 2013
- Adhérent des anciens des troupes de marine d'Auvergne
- Membre du conseil d'administration de l'amicale du 92 RI
- Délégué régional « Auvergne » de l'UBFT depuis 2011

Décorations

Médaille militaire, 2 citations Brigade et régiment

Blessure(s) & pension militaire d'invalidité

80 % et une blessure de guerre homologuée

Profession de foi

En retraite depuis un an, j'ai repris une activité à temps partiel. Par cette candidature je souhaite mettre à profit mes compétences, mon expérience et ma jeunesse. Apporter du dynamisme et un œil averti sur les conflits actuels dans lesquels j'ai, pour la plupart, servi comme soldat. Je souhaite m'investir pour cette belle association qui fait tant pour le monde combattant.



MATZNEFF André

Membre de l'UBFT

Actif 41 706

Date de naissance

31 août 1934

Situation de famille

Marié, 3 enfants

Adresse

20 rue d'Aguesseau
75008 Paris
Tél. : 01 44 51 52 00

Formation

Sciences Politiques, Licence en Droit

Activités civiles principales

La communication, dans de grandes agences nationales et internationales.

J'ai ainsi été amené à vivre trois ans aux Etats-Unis et quatre en Italie.

Activités militaires principales

Capitaine honoraire

Autres activités (électives ou/et bénévolat)

- Vice-président de l'Amicale des Anciens de la Légion étrangère de Paris
- Administrateur du Foyer de l'INI

Décorations

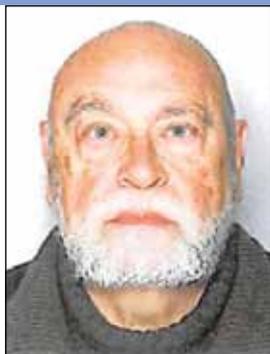
Croix de la valeur militaire
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite
Officier du Mérite de l'Ordre de Malte

Blessure(s) & pension militaire d'invalidité

Blessé au combat le 31 août 1960
Taux d'Invalidité : 55 %

Profession de foi

Appelé au Conseil d'administration par le Général Oddo en 1992, j'ai depuis lors servi l'Union de mon mieux. Je me présente à un nouveau mandat pour continuer avec le même état d'esprit.



PEREZ Georges

Membre de l'UBFT

Actif 45 826

Date de naissance

24 janvier 1944 à Alger

Situation de famille

Marié, 3 enfants adoptés au Salvador (Amérique Centrale)

Adresse

10 rue Lamothe
69007 Lyon

Formation

Bac (Sciences expérimentales)
1^{re} année de géomètre expert de l'École Technique
de Maison Carrée (Alger)

Activités civiles principales

Entre service militaire et réengagement dans l'armée
Responsable « Ship Chandler » dans la quincaillerie de
Marine familiale.

1998/2004 Gérance Stand de Tir – T.O.L durant 6 ans

2004/2010 Sûreté aérienne St Exupéry STAS durant 6 ans

Activités militaires principales

1965/1967 Service militaire

Réserviste de la date précédente à celle de mon
rengagement le 20/5/1970,

Date de service actif rectifiée au 20/01/1969,

Militaire de carrière de 1970 à 1998 ; 3 BMP 2 obtenus :
Commando motorisés, N.B.C. et Gestion comptable
matières.

Autres activités (électives ou/et bénévolat)

Actuellement

- Responsable de caisse au foyer des sans-abris de Lyon

Précédemment

- Porte drapeau suppléant de la FNAME et de l'UNC
(section Lyon rive gauche) et aussi de la FNAME OPEX,
Secrétaire général FNAME OPEX, Secrétaire et Vice-
président section UNC Lyon rive gauche,
- Porte-drapeau des « Gueules-Cassées » Rhône-Alpes,
- ONAC Commission mémoire et solidarité, ONAC
Commission drapeaux,
- Assesseur 502^e section des médaillés militaires.

Décorations

Médaille militaire,
Croix du combattant, Médaille outre-mer,
Médaille de la Défense Nationale,
Titre de Reconnaissance de la Nation,
Commémorative Française, Finul, Forpronu, Sport
Américain,
Associatives ; Argent UNC,
Prix Nobel de la Paix (Nations Unies non homologué
en France).

Blessure(s) & pension militaire d'invalidité

20 % Traumatisme sonore – Acouphènes –
Hypoacousie bilatéral

Profession de foi

Par mon expérience et les connaissances acquises au cours
de ma carrière militaire mais aussi par mon implication
au sein du milieu associatif, tant anciens combattants
que secteur civil, ont favorisé mon engagement au sein
d'entreprises civiles et associatives, cela me permettant
de cerner et de faire la part des choses.

Si l'UBFT voulait bien m'attribuer la charge
d'administrateur, je pense pouvoir assurer cette fonction
avec perspicacité et rigueur.



REMM Patrick

Membre de l'UBFT

Actif 70 220

Date de naissance

3 octobre 1950

Situation de famille

Marié, 1 enfant

Adresse

21 rue Diderot
92130 Issy-les-Moulineaux

Formation

Baccalauréat
Licence d'allemand (Université de Heidelberg -
RFA)

Activités civiles principales

Gérant de société (fin d'activité 2013)

Activités militaires principales

1968 – Engagé volontaire - Spécialité CTA RENS.
OPEX – Liban - Fin de service actif en 2002
Actuellement : officier dans la réserve opérationnel
(ORSEM)

Autres activités (électives ou/et bénévolat)

- Président de l'association historique : « Le casque et la plume »
- Cofondateur du musée « Auto + Technick Museum » à Sinzheim (RFA)
- Conservateur honoraire du musée
- Membre de l'association des Écrivains combattants
- 1997-2000 : Membre du Conseil Économique et Social
- Auditeur IHEDN - I.E. 13^e session
- Administrateur FNAM
- Trésorier de la Fondation pour la Mémoire de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie.

Divers

Carte du Combattant
Auteur publié de plusieurs ouvrages sur le thème historique et militaire

Décorations

Médaille militaire
Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Croix du combattant
Chevalier Palmes académiques
Chevalier Arts et Lettres

Blessure(s) & pension militaire d'invalidité

Blessures en service, pension d'invalidité de 100 % définitive

Profession de foi

Mes fonctions d'administrateur, de trésorier-adjoint et de membre de la commission des aides sociales et des admissions m'ont permis de développer ma connaissance de l'association dont je partage sans réserve aucune les valeurs et les objectifs. Je souhaite pouvoir continuer à contribuer à les faire vivre dans l'intérêt de notre communauté.



SAVIN Patricia

Membre de l'UBFT

Actif 45 998

Date de naissance

3 décembre 1959

Situation de famille

Mariée, 2 enfants

Adresse

5 rue de Lyttiry
29290 Saint-Renan
Tél. : 02 98 84 36 01

Formation

1978 : Baccalauréat D (Mathématiques & Sciences)
1980 : Diplôme d'État d'Analyses Médicales

Activités militaires principales

1982/1986 : affectation au laboratoire de l'Hôpital des Armées Laveran à Marseille
1983/1984 : volontariat pour action humanitaire à Nouakchott (Mauritanie)
Sept/oct 1985 : mission humanitaire lors du séisme de Mexico
1986/2010 : affectation au laboratoire de l'Hôpital des Armées CI. Tonnerre à Brest
Juillet/oct 2008 : séjour OPEX au Groupement Militaire de Campagne à Kaboul (Afghanistan)
Depuis 2010 : affectation au laboratoire de l'Hôpital des Armées R. Picqué à Bordeaux, Technicienne de laboratoire de classe normale

Autres activités (électives ou/et bénévolat)

- Depuis 2000 : au sein d'un club sportif, encadrement
- Depuis 2013 : secrétaire d'une association communale pour mise en œuvre d'actions de solidarité, de démocratie participative et développement durable
- Depuis 2013 : membre d'une association pour l'accompagnement et réinsertion des militaires blessés de guerre
- Depuis 2016 : membre de l'UNC

Décorations

Croix du combattant
Reconnaissance de la Nation
Médaille de la Défense Nationale

Blessure(s) & pension militaire d'invalidité

Stress post traumatique PMI 60 %

Profession de foi

De formation médicale, je désire m'impliquer au profit des militaires blessés et de leurs familles. Dynamique, je mettrai tout en œuvre pour participer activement aux missions demandées, apporter un soutien moral et humain de proximité et représenter l'association auprès des instances militaires, associatives ou autres.



TRICOT Pierre

Membre de l'UBFT

Actif 70 258

Date de naissance

24 novembre 1960

Situation de famille

Marié, 4 enfants

Adresse

42 rue Bretonneau
37540 Saint-Cyr-sur-Loire

Formation

1983 : Diplôme universitaire en Technologie « Génie Mécanique ».

1989 : Diplôme de l'École Militaire Inter Armes.

Activités militaires principales

1983 à 1987 : Aspirant, Sous-lieutenant et Lieutenant (ORSA) chef de peloton d'instruction et chef de peloton de chars AMX 30 au 12^e Régiment de Cuirassiers à Mülheim (FFA)

1987-1989 : Élève Officier, Sous-lieutenant, Ecole Militaire Inter Armes à Coëtquidan,

1989-1990 : Lieutenant, stagiaire Division d'Application EAABC à Saumur,

1990-1993 : Chef de peloton, escadron anti-char, Régiment d'Infanterie Chars de Marine (RICM) à Vannes avril à septembre 1992 : Opération extérieures en ex-Yougoslavie au sein de la FORPRONU,

1993 à 1994 : Capitaine, Conseiller infanterie et blindé, mission d'assistance militaire technique auprès de la garde présidentielle en Guinée Conakry. Blessé en service par explosion le 9 novembre 1994, Réformé, radié du service actif et mis en position de retraite le 1^{er} novembre 1996

Capitaine honoraire des Troupes de Marine.

Autres activités (électives ou/et bénévolat)

2002/2006 : administrateur et vice-président de l'Union des Aveugles de Guerre.

2006/2015 : Secrétaire général de l'Union des Aveugles de Guerre

2011 : Président de la Fondation des Aveugles de Guerre depuis sa création

Représentant de l'UAG puis de la FAG au Comité d'Entente des associations des GIG. Membre du groupe de travail sur la refonte du code des PMI.

2015 : Représentant de l'UBFT au conseil d'administration de l'UFAC.

Depuis 2010 : administrateur de la Confédération Française pour la Promotion Sociale des Aveugles et des Amblyopes. (CFPSAA)

Administrateur national depuis 2001 de l'Association Valentin Haüy, « au service des aveugles et des malvoyants » (AVH).

Membre du comité de gestion du Fond Central de Solidarité.

Vice-président du comité de Tours et d'Indre-et-Loire de l'AVH depuis 2002.

Formateur bénévole en informatique

Représentant associatif au sein des structure suivantes :

- Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées d'Indre-et-Loire
- Commission des Droits et de l'Autonomie de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (Titulaire)
- Commissions Communales d'Accessibilité de Tours « Plus », Tours/Saint-Cyr-sur-Loire.
- Président depuis 2002 d'une association paroissiale « Conférence St Vincent de Paul.

Décorations

Chevalier de la Légion d'honneur

Croix du combattant

Titre de reconnaissance de la Nation « Opérations extérieures »

Médaille d'argent de la Défense Nationale « Troupes de Marine »

Médaille commémorative FORPRONU

Blessure(s) & pension militaire d'invalidité

Aveugle, poly criblage de la face, blessé aux avant-bras : article L 18, 100 % + 23 °.

Profession de foi

En proposant ma candidature pour la ratification de mon mandat d'administrateur de l'UBFT, je souhaite pouvoir continuer à apporter mon expérience du milieu associatif, anciens combattants, invalides militaires et civils, pensions des conjoints survivants, action sociale.

**RÉSOLUTIONS SOUMISES AU VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'UNION DES BLESSÉS DE LA FACE ET DE LA TÊTE
DU VENDREDI 24 JUIN 2016
ARRÊTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 AVRIL 2016**

Résolution N°1

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la lecture des rapports moral et d'activités 2015, l'Assemblée générale approuve ces rapports dans toutes leurs dispositions.

Résolution N°2

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la lecture des rapports du trésorier et des commissaires aux comptes, l'Assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2015 dans toutes leurs dispositions et donne quitus au Conseil d'administration.

Elle décide d'affecter le résultat excédentaire de 6 258 971 euros de la façon suivante :

- La réserve pour la construction de l'EHPAD de la CYP SAS est dotée à hauteur de 11,2 millions d'euros. Il est proposé de diminuer la provision et de reprendre 6 millions d'euros, la construction de l'EHPAD étant largement avancée, ce qui la fera passer de 11,2 millions d'euros actuellement, à 5,2 millions d'euros,
- L'affectation de 2 millions d'euros à la réserve pour la Résidence Seniors projetée au Domaine du Coudon, qui sera ainsi portée à 8 millions d'euros,
- L'affectation de 4 millions d'euros à une réserve spéciale,
- Les autres réserves restent inchangées,
- Le solde de ces mouvements, soit 6 258 971 euros, est affecté au report à nouveau qui passe de 3 749 679,18 euros à 10 008 650 euros.

Résolution N°3

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la présentation du budget 2016, l'Assemblée générale l'adopte dans toutes ses dispositions.

Résolution N°4

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral décide de renouveler pour une durée de 6 exercices soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, en qualité de :

- Commissaire aux comptes titulaire : la société France Audit, SARL au capital de 400 000 €, dont le siège social est sis 18 rue de Madrid 75008 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 337 847 628, représentée par M. Didier Piro ;
- Commissaire aux comptes suppléant : la société Axcio, SAS au capital de 5 320 000 €, dont le siège social est sis 18 rue de Madrid 75008 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 484 940 580, représentée par Mme Caroline de Souzy.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'UBFT DU VENDREDI 24 JUIN 2016**



UNION DES BLESSÉS DE LA FACE ET DE LA TÊTE - 20 RUE D'AGUESSEAU - 75008 PARIS
ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 25 FÉVRIER 1927
TÉLÉPHONE : 01 44 51 52 00 - TÉLÉCOPIE : 01 42 65 04 14
WWW.GUEULES-CASSEES.ASSO.FR - INFO@GUEULES-CASSEES.ASSO.FR